



CHARTE PAYSAGÈRE DE L'OUEST LYONNAIS

> LES ENJEUX LA CHARTE

ADELE ©

La Dauphine – Bât. 5 Av de Lattre de Tassigny 13 090 AIX EN PROVENCE



SYNDICAT DE L'OUESTLYONNAIS

549, rte de Mornant 69 440 St LAURENT D'AGNY

DIAGNOSTIC

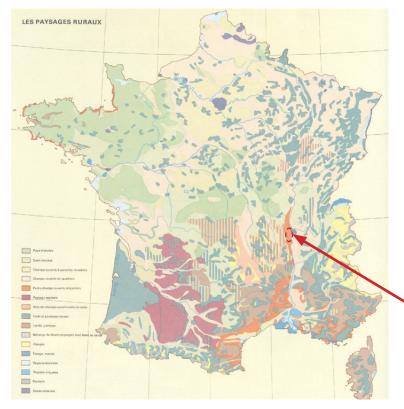
LE CONTEXTE

Contexte général	4
Contexte régional	6
I - PAYSAGE ET TEMPS	
	9
I.1 - Les temps géologiques	10
I.2 - Climats et paysages	12
I.3 - Topographie	14
I.4 - L'eau dans le paysage	16
I.5 - Les temps historiques : construction des paysages	18
II - PAYSAGES ET USAGES DU TERRITOIRE	27
II.1 - Forêts et paysages naturels	28
II.2 - Les pratiques agricoles	32
II.3 - Formes urbaines	45
II.4 - Les patrimoines	63
II.5 - Itinéraires et paysages	71
III - VISUALISATION DU TERRITOIRE	
III.1 - Les différentes structures paysagères	84
III.2 - Visualisation globale	90

IV - ENJEUX ET DYNAMIQUES

IV.1 - Les différentes «grandes entités de paysage»	98
IV.2- Beaujolais et bassin de l'Arbresle	106
IV.3 - Vallée de la Brévenne	110
IV.4 - Les piémonts de Malval	114
IV.5 - Le plateau de Messimy	118
IV.6 - Vallée et plateaux du Garon	122
IV.7 - Plateau Mornantais	126
IV.8 - Hauts versants de l'Yzeron	130
IV.9 - Les hauts plateaux	134
IV.10 - Les typologies des bourgs et villages : enjeux d'extension	138
IV.11 - Assemblage de la carte générale des enjeux	142
V - LA CHARTE PAYSAGERE	145
V.1 - La démarche	146
V.2 - Les unités de paysage	155
V.3 - Les grands objectifs de la charte	159
V.4 - Les objectifs et les actions : fiches thématiques	164
V.5 - Les grands caractères de l'Ouest Lyonnais	200

CONTEXTE GENERAL

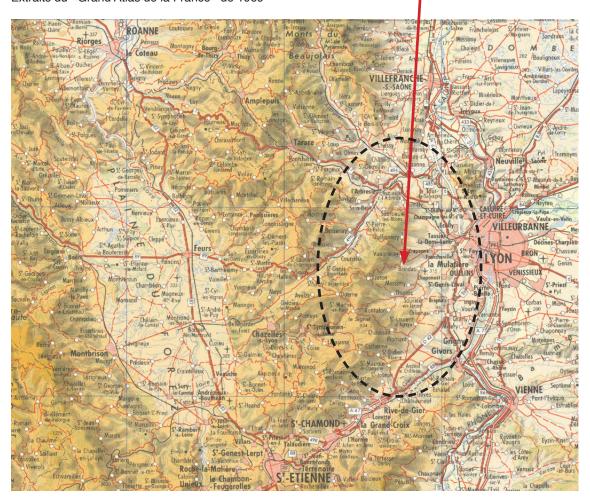


Extraits du «Grand Atlas de la France» de 1969

DE 1960 ...

L'Ouest Lyonnais dans la France de l'après guerre, c'est avant tout une vision très rurale des paysages, liés aux grandes descriptions classiques des pratiques agricoles.

Malgré tout, cette micro-région est déjà placée en France à la confluence de nombreuses influences, et donc source d'une grande diversité des productions



... À 2005

L'ouest Lyonnais un quart de siècle plus tard, dans une France qui s'est considérablement transformée, notamment par l'influence des villes étendues à de vastes espaces «péri-urbains», «rurbains», «métropolitains», etc...

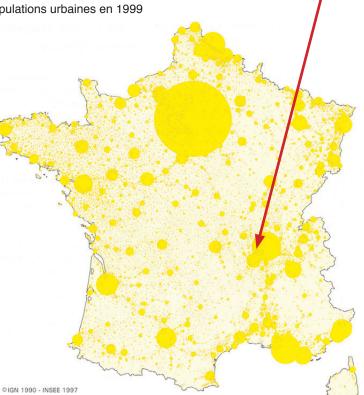
Autant de termes révélateurs des influences croisées économiques d'une part, des transformations des modes de vie d'autre part, ... grace aux mutations des déplacements journaliers entre autres.

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : INSEE - Recensement de la population de 1936 Populations urbaines en 1936

Extraits du dossier «Sud Insee» n°1 : «Le Grand Sud-Est»

Populations urbaines en 1999

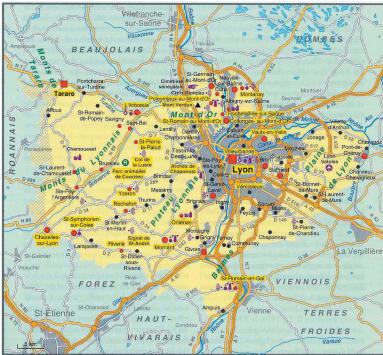
Source : INSEE - Recensement de la population de 1990



Les aires urbaines en 1999 (40 % au moins des actifs de chaque commune y travaille)

CONTEXTE REGIONAL





Le Lyonnais, notamment dans la description du «Guide des Pays de France (1) » de Frédéric Ziegerman, est décris comme l'intersection du Rhône et de la Saône, mais aussi comme composé de 5 unités différenciées.

Hormis l'agglomération lyonnaise stricto-sensu, des unités qui pourraient s'apparenter aux grandes formes paysagères sont ainsi déclinées :

- «Plaine de Lyon» à l'ouest au-delà de Villeurbanne;
- «Balmes» de la vallée du Rhône au sud de la capitale;
- «Monts du Lyonnais» en limite départementale;
- Monts d'Or accrochés au relief nettement perceptible au nord-ouest de Lyon;
- et enfin le «Plateau Lyonnais» en frange occidentale de la grande ville.



Les 48 communes et les 4 Communautés

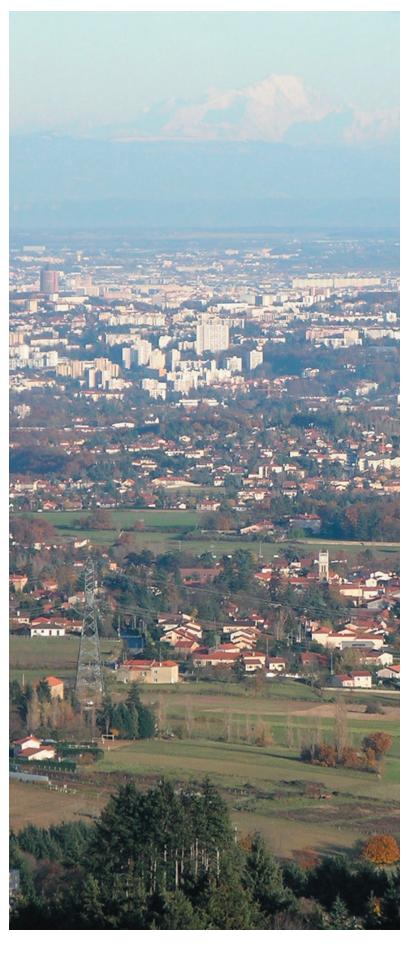
(1) ZIEGERMAN F., Guide des pays de France, ed Fayard, 1999, vol 1

4 communautés de Communes composent le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, regroupant 48 communes de tailles et superficies variables :

- Pays de l'Arbresle,
- Vallons du Lyonnais,
- Vallée du Garon,
- Pays Mornantais.

Quelques chiffres clés :

Ce sont 460 km2, pour 104 710 habitants en 1999 (RGP INSEE) soit 218 hab/km2. On compte par ailleurs 23 404 emplois pour 36 802 actifs résidents, soit un ratio de 63 % de taux d'activité.







I - LE PAYSAGE ET LE TEMPS

Caractère exceptionnel de l'ouest lyonnais : la possibilité d'envisager l'ensemble du massif alpin Français, ..., et au-delà. Ainsi, depuis le Crêt de la Neige, point culminant du Jura, jusqu'au massif des Ecrins (Alpes du Sud), il est possible de percevoir toute la ligne de crête de la frontière italienne.

La prise de vue ci-contre visualisent ce balcon exceptionnel, où l'agglomération lyonnaise paraît nichée au cœur des Alpes.

Depuis les hauteurs de Pollionnay, les franges urbaines de la capitale de Rhône-Alpes laissent percevoir la tour du Crédit Lyonnais. En arrière-plan, le point culminant de l'Europe est nettement perceptible.

Le paysage et le temps, c'est d'abord le temps long des formations géologiques, des plissements, de l'érosion. Le sous-sol de l'ouest Lyonnais est la structure de base du paysage. Sur le rebord oriental du massif central, les reliefs s'adoucissent progressivement vers la vallée du Rhône, en passant par des petites structures de collines, de vallons au sein de plateaux, ...

Le temps c'est aussi le rythme des saisons, particulièrement marqué sur les reliefs des Monts du Lyonnais. C'est aussi la permanence d'un certain climat qui a favorisé certaines pratiques culturales, qui a influencé l'implantation des villages, ...

Le temps le plus récent, à l'échelle de l'homme et des profondes transformations de la couverture végétale originelle, est pourtant déjà assez long. Les marques de la préhistoire, puis de l'époque antique sont bien présentes ici.

Charte naveadère de l'Ouest Ivonnai

GEOLOGIE & Paysages



Les granits de l'Ouest Lyonnais : diversité des couleurs



La pierre et les couleurs du temps

La nature de la roche-mère est non seulement l'explication principale de la topographie des lieux, mais les matériaux qui la compose fondent aussi une part essentielle du paysage superficiel. Le bâti, le linéaire des murets, les terrasses, les aqueducs, ..., autant d'éléments du paysage construit par l'homme et dont les couleurs révèlent celles du sous-sol.

La géologie de l'ouest Lyonnais illustre d'abord le rebord oriental du massif central. La rochemère y est d'abord cristalline. Les terrains sont anciens (époque primaire) et les formes arrondies annoncent les phénomènes d'érosion et d'usure anciens et réguliers. Du nord au sud on rencontre différentes couches comme :

- les gneiss, tufs et laves, amphibolites de la vallée de la Brévenne (Primaire);
- les gneiss œillés (métagranites) du Col des Brosses;
- les migmatites hétérogènes du centre de l'Ouest Lyonnais (entre Dommartin et Messimy);
- les granites à biotites de Sourcieu à Rontalon,
- les leptynites de Chaponost à St Laurent d'Agny,
- les gneiss à silimanite-orthose de St Maurice sur Dargoire;



Géologie



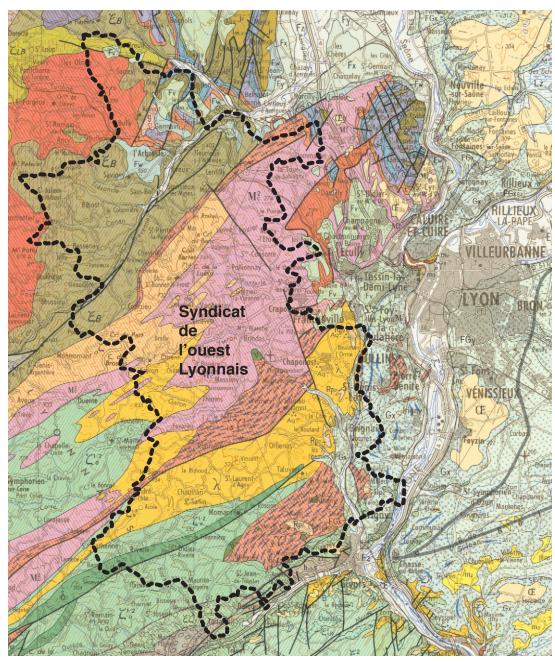
La fameuse «Pierre-dorée», comme ici à Bully,

Les sols résultant de ces roches-mères sont donc le plus souvent sa-blo-limoneux ou sablo-argileux, de plus en plus profonds quand on se rapproche des plateaux de l'est du territoire.

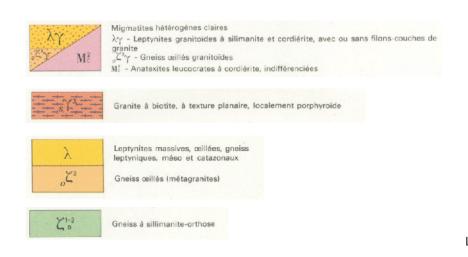
Les versants abrupts voient souvent l'affleurement de granits ou de schistes. Mais même certains plateaux (comme autour de Montagny par exemple) aux sols «maigres» sont les lieux de développement d'une lande caractéristique.

La nappe phréatique y est donc peu profonde, s'accumulant sur le plafond de la roche mère peu perméable. Les fonds de vallon sont donc le plus souvent hydromorphes, peu propices à l'agriculture.

Ces sols sont aussi employés traditionnellement dans la construction, notamment pour les bâtiments agricoles à usage d'élevage.

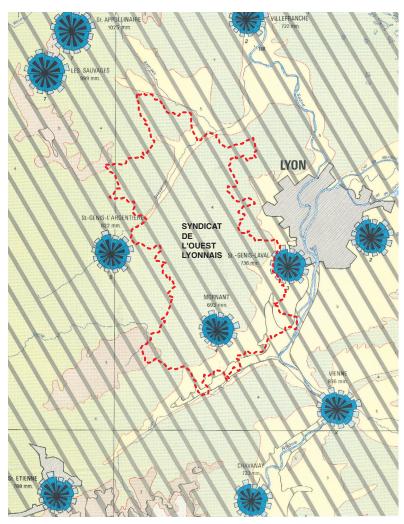


Extrait de la Carte géologique de la France au 1/250 000 - Feuille NL 31-9 - LYON - BRGM - 1980





Le pisé est souvent employé en Ouest Lyonnais

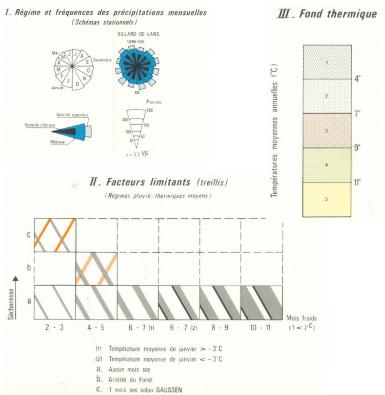


L'Ouest Lyonnais, qui se caractérise notamment par de grandes variations d'altitude présente donc une certaine variabilité climatique qui a évidemment des répercutions sur les structures paysagères locales.

La carte cllimatique détaillée de la France (2) permet de visualiser quelques traits importants, et notamment les nuances locales liées aux vallées, plateaux et crêtes.

Cette partie du département montre déjà des variations de plus de 4° de moyenne annuelle entre la crête du Signal de St André (934 m) et le fond des vallées du Rhône et du Gier («Fond thermique» -> du jaune au brun).

Les mois dits «froids» (où la température est inférieure en moyenne à 7°) sont au nombre de 6 ou 7 sur le plateau où les rebords des Monts du Lyonnais, mais ne sont que 2 ou 3 dans le fond des vallées. Ils sont au nombre de 4 ou 5 dans la vallée de Brévenne.



(2) C.N.R.S., Carte climatique détaillée de la France, Gap, 1976, éd. Ophrys,

Les précipitations touchent évidemment préférentiellement les crêtes, et se répartissent assez régulièrement sur l'ensemble de l'année. La station climatique de Mornant nous indique que le mois le plus pluvieux est Septembre, suivi de Juin et Août. Le mois le plus sec est Février.

Si la moyenne pluviométrique s'établi autour de 5 à 600 mm sur l'ouest Lyonnais, ce total annuel peut atteindre 900 mm une année sur dix.

En matière de vents dominants, l'influence de la vallée du Rhône marque clairement la large prédominance du Mistral, mais aussi des vents du sud, et de l'orientation N-O en troisième place.

Les saisons mettent en relief des éléments paysagers différents. Au-delà de la végétation caduque, qui met particulièrement en relief les franges boisées et les «ripisylves» nombreuses de l'ouest Lyonnais, les pratiques agricoles et les petits éléments de relief sont particulièrement changeants.

Selon les orientations des vallons, les implantations du bâti par rapport à l'ensolleillement et aux vents dominants, ... sont en partie déterminés par l'élément climatique local.



Eté



Automne



Hiver

TOPOGRAPHIE & Paysages



L'espace ouvert du plateau de l'ouest Lyonnais, la capitale en arrière-plan



La table d'orientation d'Yzeron



Les espaces «pré-montagnards» aux topographies tourmentées

La topographie de ces lieux est évidemment l'élément fondamental des grandes impressions du paysage. En passant d'une altitude de 153 mètres au niveau du Rhône (Millery) à 934 mètres au signal de St André, soit une amplitude de 780 m, l'ouest lyonnais s'affirme comme «espace de balcon» sur la vallée du Rhône.

L'usure du temps, l'érosion inhérente au travail de l'eau et des précipitations ont largement entamé ce rebord oriental du massif central. Ainsi, deux grandes typologies topographiques se rencontrent ici.

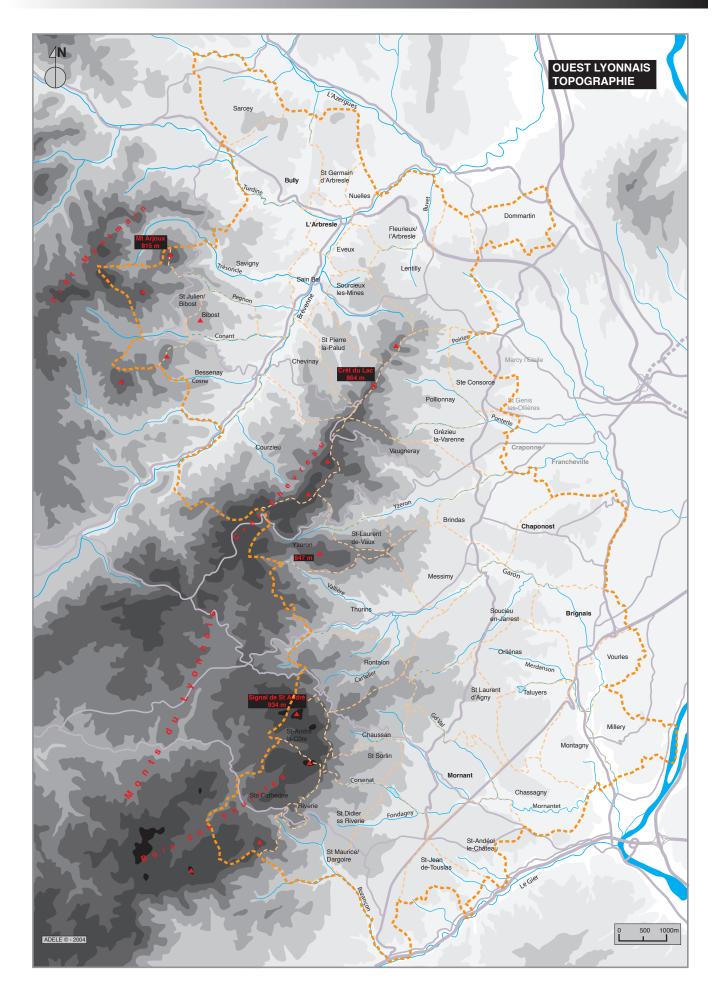
Il s'agit d'abord de l'espace de la vallée de la Brévenne, orientée Sud-Ouest -> Nord-Est, parallèle aux arêtes des Monts du Lyonnais, qui descend ainsi de 300 m à 260 m de Giraudière à l'Arbresle. Le fond de cette vallée est bordé de petits reliefs surmontés d'espaces de plateaux intermédiaires plus réguliers au nord (Bessenay, Bibost), qu'au sud (Courzieu, Chevinay).

Ces plateaux sont d'une altitude moyenne de 500 mètres, coupés transversalement d'affluents de la Brévenne. Au sud de la vallée, le relief est plus tourmenté, se rapprochant plus d'ondulations où les espaces plans sont rares (plateau de verchères sur Courzieu).

Enfin, au-dessus de cet espace intermédiaire, les zones boisées marquent clairement les versants plus abrupts qui montent vers l'arête de Malval/Luère d'un côté, vers les Monts d'Arjoux et Pottu de l'autre.

Entre le Rhône et la crête du Bois Malatray, une succession de reliefs tabulaires plus ou moins réguliers sont fractionnés transversalement par des rivières. Ces «coteaux de l'Ouest Lyonnais» montrent toutefois des variations topographiques nuancées. Vourles et Millery sont clairement installées sur un petit plateau régulier, dominant la vallée du Rhône et le val du Garon à environ 280 mètres d'altitude.

De Ste Consorce au nord à St Andéol au sud, un «plateau moyen» s'étage entre 290 et 320 m d'altitude. Il est entrecoupé des vallons de Ponterle, de l'Yzeron, du Garon, du Merdanson, du Fontagny, ... Enfin, le rebord des Monts du Lyonnais voit une succession de crêtes orientées Est-Ouest, de Vaugneray à St Maurice. Elles cloisonnent des vallons intermédiaires plus ou moins encaissés qui dévallent de la crête de Malval.



EAUX & Paysages



Exemple d'étang artificiel en espace de plateau



Le Garon dans la traversée de Brignais



Un petit étang à usage agricole

Le miroir de la lecture topographique du territoire est la répartition du réseau hydrographique, essentiel dans l'appréhension du temps à la fois long des phénomènes d'érosion des sols, et aussi saisonnier. Le réseau hydrographique détermine aussi fondamentalement les implantations humaines et les modes agricoles locaux.

En limite du Rhône, quatre grandes rivières drainent ce territoire :

- la Brévenne, qui identifie sa vallée, se jetant au nord de l'Ouest Lyonnais dans l'Azergues,
- l'Yzeron, allant d'ouest en est pour traverser Lyon et se jeter dans le Rhône,
- le Garon, déterminant un vallon en «U» coupant en deux le plateau Lyonnais;
- le Gier qui limite ce territoire au sud, couloir traditionnel de déplacements entre Lyon et St Etienne;

Mais l'ouest Lyonnais c'est aussi une multitude de torrents qui dévallent des Monts du Lyonnais vers les plateaux en creusant des vallons profonds. Leur franchissement sont autant d'évènements paysagers importants. On peut citer : le Mercier, le Dronau, la Chalandrèze, le Furon, le Merdanson, le Grand Val, le Fondagny, le Bozançon, le Mornantet, ...



Les aqueducs de l'Ouest Lyonnais

La maîtrise de l'eau a été, depuis la haute antiquité, un enjeu important sur tout l'ouest lyonnais en relation avec l'alimentation de la cité antique. Mais l'irrigation contemporaine rappelle que les investissements humains dans ce domaine sont encore d'actualité.

Les traces des anciens aqueducs qui alimentaient Lyon sont encore nettement visibles :

- aqueduc du Gier depuis St Maurice sur Dargoire jusqu'à Chaponost;
- aqueduc de l'Yzeron depuis Yzeron jusqu'à Grézieu;
- aqueduc de la Brévenne depuis Courzieu jusqu'à Dardilly.



Un micropaysage autour de l'eau : un lavoir rural

DE LA PREHISTOIRE À L'HISTOIRE

1. L'antiquité et l'occupation romaine

Avant la colonisation romaine, les Ségusiaves occupaient le territoire qui aujourd'hui forme une grande partie de l'Ouest Lyonnais. C'est en 43 avant J-C, peu après l'assassinat de Jules César, qu'est fondée la colonie de Lugdunum sur ordre du Sénat nouvellement établi, en vue d'y installer des citoyens romains chassés de Vienne par les Allobroges.

La ville se développa autour de trois foyers :

- l'actuelle colline de Fourvière
- l'actuel quartier Saint-Vincent au-delà de la Saône
- au sud de l'actuelle place Bellecour.

L'importance de la ville fut renforcée par l'organisation du réseau routier romain. Celui-ci, indispensable à la bonne circulation des hommes et des marchandises, faisait converger vers elle quatre voies la reliant : au Rhin, à la Narbonnaise, à l'Océan et à l'Aquitaine. Cette dernière, la voie romaine de l'Aquitaine (vers Feurs et Roanne), traversait par ailleurs l'ouest de Lyon via Courzieu, le Col de Malval, Grézieu-la-Varenne, Craponne... Des vestiges du passage de la Brévenne (pont ou gué) auraient été trouvés au hameau de la Giraudiérel.

Après la fondation de Lugdunum, des propriétés gallo-romaines s'installent dans la proche campagne de l'Ouest Lyonnais. Quatre aqueducs ont alimenté la capitale des Gaules, ce qui traduit l'importance de l'implantation des romains et du rayonnement de la ville en tant que capitale administrative des Trois-Gaules et haut lieu de commerce.

Trois d'entre-eux, les aqueducs de l'Yzeron, de la Brevenne et du Gier, venus respectivement de l'ouest et du sud-ouest alimentent alors Lyon en eau après un parcours plus ou moins sinueux à travers l'Ouest Lyonnais.

Celui du Gier long de 86 km, ne possédait pas moins de 11 tunnels, 50 ponts et piles d'arches portant le canal, et 4 siphons. Tous trois ont laissé de multiples vestiges à travers le territoire. C'est le cas notamment à Chaponost, sur le site du Plat de l'Air où l'on trouve un impressionnant alignement de 72 arches romaines dont le parement est bien conservé. Mornant, Soucieu-en-Jarrest et Brignais montrent aussi des vestiges gallo-romains à travers la découverte de sections d'aqueducs, d'arches ou de ponts-siphons.

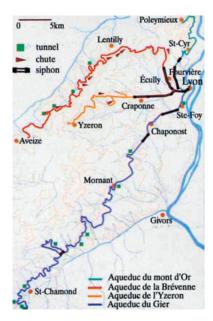
La présence de ceps en Lyonnais, au IVème siècle, atteste des prémices de la viticulture, avec des cépages d'origine méditerranéenne cultivés par les romains.

2. Du moyen-âge à la révolution

Au Vème siècle, les grandes invasions mettent fin à la domination romaine. Bien que présent dans la région lyonnaise dès le IVème siècle, il fallut attendre que le royaume franc renouât avec la paix au Xème siècle pour voir le vignoble prospérer sous l'égide des fondations monastiques. La majeure partie des vignes resta aux mains de l'épiscopat et de la noblesse jusqu'au XVIIIème siècle.



L'acqueduc du Gier à Soucieu



Source: Guide Gallimard Lyon-Rhône



Le chemin de St Jacques à Thurins «La Grande Côte»

Ainsi, pendant toute la période médiévale, les institutions écclésiastiques contrôlèrent l'ensemble du Lyonnais. Parmis elles, l'abbaye de Savigny, fondée à l'époque carolingienne, joua un rôle clé de par sa situation aux frontières des trois grandes seigneuries du Beaujolais, Lyonnais et Forez.

En 1173, le traité d'échange consacrant la séparation entre le comté de Forez et celui de Lyon, affermit la domination de l'Eglise catholique sur l'ouest du Lyonnais et offrit une conjoncture économique favorable qui permit l'essor de l'urbanisation.

En 1208, puis en 1269, les Lyonnais se révoltèrent contre le joug écclésiastique. La médiation royale engagera le processus de rattachement de Lyon à la France (1320). Au XIVème siècle, ce début de développement fut remis en cause, car marqué par de graves épidémies de peste ainsi que les pillages des Tard-Venus, une bande de mercenaires rendus à la vie civile après le traité de Brétigny, qui mettront en déroute l'armée royale à Brignais en 1362 et continuèrent durant plusieurs années à commettre de nombreuses exactions dans l'ensemble du Lyonnais.

Après cette épisode, de nombreux nobles « sécurisèrent » leurs propriétés et construisirent un certain nombre de maisons fortes, notamment à Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Jean-de-Touslas où se trouve la Maison forte de la Mouchonnière, résidence des sires de Roussillon, seigneurs de Riverie jusqu'au XVème siècle.

Par ailleurs, de nombreux bourgs des coteaux du Lyonnais conservent encore dans leur parcellaire la marque de leurs enceintes médiévales, qu'elles soient rectangulaires comme à Messimy, Orliénas et Saint-Andéol ou ovales comme à Mornant et Grézieu-la-Varenne.

Au début du XVème siècle, la conjoncture lyonnaise redevint favorable : Lyon, chef de file des principaux réseaux commerciaux européens, connut alors une expansion considérable. La ville et les villages allentours s'industrialisent. L'essor économique et démographique de cette période est caractérisé entre autre, par l'exploitation des mines de plomb argentifères de la Brévenne, signe d'une proto-industrialisation précoce avant l'arrivée de la chapellerie et du textile aux XVIIème et XVIIIème siècles.

Des carriers travaillent déjà à Saint-Germain-sur-l'Arbresle, sur le site des carrières de Glay pour extraire des Pierres dorées, matériau abondamment utilisé dans la région pour la construction. La manufacture de soieries, la futainerie, la chapellerie et la toilerie font vivre une grande partie des coteaux ouest et du Beaujolais.

Au XVIIIème siècle, le vignoble beaujolais connut une notable extension de ses plantations et exportait sa production jusqu'à Paris. Des Lyonnais commencent à acheter des terrains en périphérie de Lyon, à Ecully. Au début du XVIIIème siècles, de riches bourgeois se firent édifier de belles demeures (manoirs ou maisons fortes) dans l'Ouest Lyonnais, qu'ils agrémentèrent de décors peints et de jardins aux multiples pièces d'eau.

Dès 1789, des tensions sociales apparaissent dans Lyon, la révolution éclate. Cependant, le pays lyonnais, contrée à l'esprit plutôt conservateur, va rapidement s'opposer aux idées révolutionnaires et faire preuve d'une ferveur religieuse qui s'est manifestée, par une forte opposition à la suppression du culte et un soutien aux prêtres réfractaires.

Les très nombreuses croix plantées aux carrefours et en bordure des routes et des chemins sont un témoignage remarquable de cette piété qui s'exprime encore de nos jours puisque de nouvelles croix y sont érigées.



Moellons de Pierre Dorée

3. Le 19ème siècle

Le géographe César François Cassini de Thury, à la fin du XVIIIème siècle, se posta au sommet du Signal de Saint-André afin de dresser une partie de la cartographie de la région lyonnaise.

Celle-ci nous apporte une 1ère représentation du territoire, de laquelle il est possible de déduire quelques enseignements :

- · La trame générale des bourgs et des hameaux est déjà en place
- Le territoire est fortement marqué et structuré par rapport aux vallons et cours d'eau (présence de nombreux moulins à eau, ponts...)
- · Le Bois Malatray déjà existant sur la crête
- Les vignes sur le plateau de Millery remplacées aujourd'hui par des vergers
- La RN7 actuelle emprunte le tracé de la «route de royale du Bourbonnais».

Napoléon organise le redressement de Lyon en relançant, entre autres, la fabrique de soierie de telle sorte que les rendements dépassèrent rapidement les niveaux antérieurs à la révolution. Les métiers à tisser ont alors commencé à essaimer dans les villages autours de la ville, car elle ne parvenait pas à fournir une main-d'œuvre suffisante.

L'histoire lyonnaise s'identifia dès lors à celle de la soierie. Suite à l'introduction du métier Jacquard, le tissage commença à quitter Lyon. La blanchisserie est également l'une des principales activités artisanales de l'Ouest Lyonnais.

Avant le XIXème siècle, le territoire de l'Ouest Lyonnais avait une vocation agricole en marge des activités économiques de la ville de Lyon.

Mais dès le XIXème siècle, bénéficiant de l'essor économique et démographique de la ville, des fermes cossues, construites à flanc de coteau fleurirent. Celles-ci, bien que présentant des particularités locales bien spécifiques (matériaux...), reprennent la fermetype dite en U.

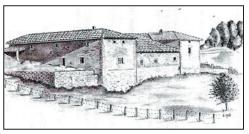




Les croix sont encore nombreuses sur le territoire



Louis Guy. Marché d'animaux à l'Arbresle (1851).



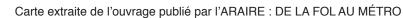
Ferme en U à Rontalon. Extrait revue de l'ARAIRE.

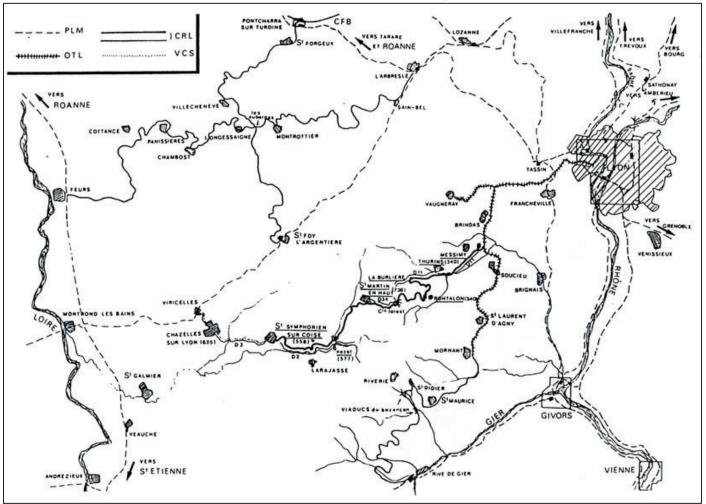


Le chemin de fer

Les lignes de chemin de fer ralliant Vaugneray et Mornant à Lyon, créées en 1886-1887, ont eut un rôle non négligeable dans l'économie générale de l'Ouest Lyonnais, en permettant un acheminement commode vers Lyon des habitants de la région, et surtout des produits agricoles locaux, par l'intermédiaire de la « gare d'échanges » de Messimy, porte ouverte vers la proche agglomération lyonnaise. Ces lignes offrirent aux Lyonnais le plaisir de la ballade dominicale.

Quant à la ligne Lyon-Montbrison (1876), elle fut créée par les Mangini (une famille d'industriels à l'origine du développement des chemins de fer dans la région lyonnaise) pour transporter les pyrites de Sain-Bel et la houille de Sainte-Foy-l'Argentière vers l'usine d'acide sulfurique nécessaire au blanchiment de la soie, installée à Saint-Fons. Le procédé de fabrication de l'acide sulfurique crée en 1836 à partir des pyrites de fer, fut à l'origine de l'industrie chimique lyonnaise.







St-Maurice-sur-Dargoire.



Saint Pierre la Palud

Vers 1875, apparu le fléau du phylloxéra, qui détruisit la totalité du vignoble en moins de vingt ans. Sa reconstitution exigea un effort collossal, en bonne partie manuel, et amorça un intense mouvement de modernisation des méthodes de production mais aussi une reconversion des vignobles de plaines vers des cultures fruitières ou maraîchères.

Dès la fin du XIXème, l'exode rural frappe le territoire.

On assiste alors à un transfert de propriété entre les paysans et les citadins lyonnais, qui va participer à l'installation d'une population non-agricole dans l'Ouest Lyonnais, et au développement de ban-lieues résidentielles.

Les maisons de campagnes et villégiatures se multiplient en raison de la beauté des sites et de leur attrait climatique. Construites dans le goût néo-renaissance ou néoclassique, de grands parcs à l'Anglaise sont aménagés autour, ce qui les rend facilement identifiables grâce à la présence d'arbres remarquables (cèdres, séquoïas, platanes...). On les trouve notamment sur les communes de Vaugneray, Grézieu-la-Varenne et Chaponost, mais aussi St-Maurice-sur-Dargoire.

Ce processus sera ensuite accentué par le développement des résidences secondaires sur le territoire, pour aboutir, in fine au phénomène de péri-urbanisation.

4. Le XXème siècle et l'accélération des mutations

Avec le XXème siècle survinrent la crise des années 1930, les deux Guerres Mondiales, mais aussi le progrès technique . Ceci se traduit par la disparition de nombreuses activités artisanales et industrielles.

La soierie ainsi que la blanchisserie ne se relèveront pas alors qu'elles étaient des activités majeures.

Le site des carrière de Glay de Saint-Germain-sur-l'Arbresle, desquels étaient extraites les Pierres Dorées, exploité depuis le XVème siècle s'est éteint progressivement au début de la guerre de 1914-1918, avant de cesser toutes activités en 1949.

A Saint-Pierre-la-Palud, l'activité minière qui a occupé jusqu'à 1000 salariés au début du XXème siècle, prend fin en 1972.

L'intensification de la pression urbaine, dès la deuxième moitié du XXème siècle va contribuer, dans les années 1960, à la densification du tissu urbain sur les communes périphériques (Oullins, Saint-Genis-Laval, Craponne...) mais aussi autour des grands axes de communication tels que la RN7 ou la RN89.

Depuis les années 1970, l'avancée de l'urbanisation sur l'Ouest Lyonnais a gagné l'ensemble du plateau. Parallèlement, l'activité agricole cède progressivement sa place à la pression urbaine de Lyon. On assiste ainsi à un déplacement du front urbain vers l'ouest, et à l'arrivée de nouvelles populations depuis 20 ans.

Il en résulte une intégration du territoire dans les couronnes successives de l'agglomération lyonnaise (2ème et 3ème couronne), et une importante consommation d'espace, au détriment des espaces naturels et agricoles.

Le XXème siècle a également été marqué par la politique de planification et d'aménagement du territoire de l'Etat et du Grand Lyon.

Quelques dates sont à noter :

- premier schéma datant de 1944 réalisé par le Groupement d'urbanisme de Lyon, sous le gouvernement de Vichy. L'idée d'un contournement ouest de Lyon est déjà d'actualité.
- années 60 : il est question de créer une ville nouvelle sur le plateau Mornantais. En réponse à ce projet les élus décideront de créer le réseau d'irrigation pour renforcer l'agriculture spécialisée et mettre un point d'arrêt aux velléités de l'Etat.
- années 70 : le SDAU de Lyon, dit SDAU Delfante
- années 80 : le SDAU du Grand Lyon.

SCHÉMA DE 1944

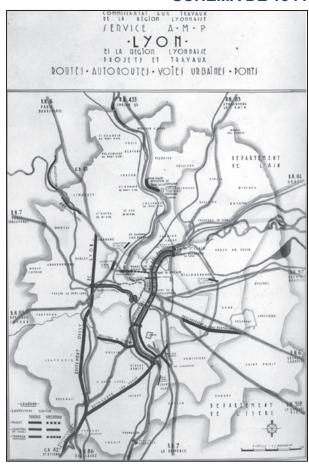
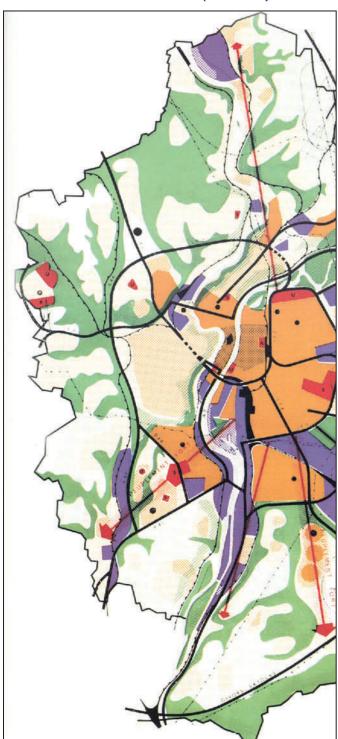


SCHÉMA DIT «Delfante» (1968-72)



On note:

- le contournement ouest de Lyonles zones d'activités prévues dans la vallée du Garon,
- l'axe de peuplement le long de la RD 42.

S.D.A.U. de 1988







II - PAYSAGE ET USAGES DU TERRITOIRE

Les grandes campagnes de défrichement pour la mise en culture des terres agricoles de l'Ouest Lyonnais, surnommé «le jardin de Lyon» ont annoncé les premières grandes entreprises humaines sur ce territoire.

Les «usages» de ce territoire ne se résument plus aux seules pratiques agricoles, ainsi les chapitres suivants abordent thématiquement les différents domaines d'interractions entre pratiques sociales et économiques et transformation des paysages.

Ainsi, les descriptions abordent successivement :

- forets, bois et paysages;
- agricultures et paysages,
- formes urbaines et paysages,
- déplacements, itinéraires et paysages,
- patrimoines et paysages.

La conclusion de ces chapitres débouche logiquement sur un synthèse des grandes unités paysagères de l'ouest lyonnais d'une part, et sur le fonctionnement des «structures» paysagères d'autre part.



FORETS et paysages naturels



La forêt dominante de l'ouest Lyonnais : vers la crête du col de Luère



Boisements de la crête de Malval : chênes, châtaigniers, hêtres, charmes



L'importance ponctuelle des bosquets et rebords de vallons

Les surfaces «boisées» de l'ouest lyonnais «produisent» des paysages contrastés selon la topographie, l'origine naturelle ou non des essences, l'importance des franges, ...

Globalement, ce territoire apparaît d'abord comme forestier en deux types de configurations spécifiques :

- en crête de colline ou de crête (monts du Lyonnais),
- en versant de vallon encaissé (qui entaillent notamment les espaces de plateau).

Les grands espaces boisés de ce territoire sont essentiellement, du sud au nord :

- le rebord du plateau de St André la Côte (jusqu'à Yzeron);
- la crête du col de La Luère (entre Yzeron et Lentilly) : bois de Malatray, bois de Courzieu.
- la crête de l'ouest de la vallée de la Brévenne : Bois d'Arjoux, ...

Il s'agit essentiellement d'une futaie de chêne Rouvre où les résineux prennent de plus en plus d'importance (Douglas, Sapin pectiné). Toutefois, en frange de ces massifs on rencontre de nombreux châtaigniers qui colorent particulièrement ces bois en saison automnale.

Le Plan de Gestion et de Mise en Valeur des Espaces Naturels Sensibles des Monts du Lyonnais et du Pays Mornantais précise la nature des principales essences rencontrées ici :

- Chêne Rouvre (entre 35 et 47 %);
- Frêne (entre 10 et 25 %);
- Châtaignier (de 8 à 15 %);
- Douglas (entre 5 et 13 %);
- Charme (entre 4 et 10 %);
- Hêtre (entre 4 et 10 %);
- Chêne pédonculé (autour de 5 %);
- Pin Sylvestre (autour de 10 %);
- Robinier (entre 4 et 25 %); etc...

Outre ces boisements d'ampleur conséquente, l'Ouest Lyonnais présente aussi des ponctuations en bosquets (moins de 2 ou 3 ha) et des trames de bocage qui constituent souvent des micropaysages constrastés au sein des plateaux agricoles ouverts.

L'importance des boisements dans le paysage se double d'un intérêt parallèle purement écologique. Ainsi, dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général a établi un classement des enjeux des grands espaces naturels de l'Ouest Lyonnais:

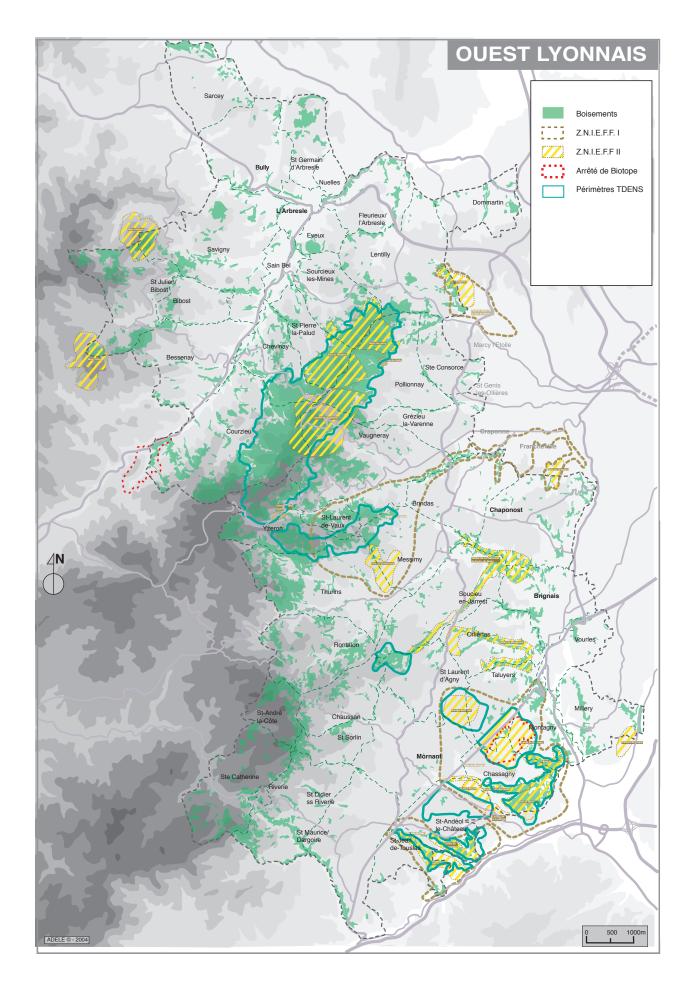
- Landes de Montagny (1);
- Ensemble boisé du col de la Croix du Ban au col de Malval sud (2);
- Bois Bouchat (3);
- Crêts entre Messimy et St Laurent de Vaux (3);
- Bois de la Cure et de Montrond (3);
- Combe de Balmondon (3);
- Prairies et landes du secteur de la Pyramide (3);
- Combe d'Allier (4);
- Bocage du Berthoud (4);



L'initiation aux espaces naturels : la vallée en Barret



Exemple de vallon boisé dans l'Ouest Lyonnais



La carte ci-contre visualise globalement la répartition des grands boisements de crête (autour du col de Malval notamment), l'importance relative des vallons qui transpercent l'espace de plateau, et les autres bosquets plus ou moins parsemés.

D'autre part, en surimpression, l'ensemble des mesures d'inventaire (Z.N.I.E.F.F.), de protection (arrêtés de biotope), ou d'intervention foncière (périmètres sensibles) sont idenfifiées.

Ainsi, paradoxalement, les paysages boisés apparaissent :

- soit en dominant du grand paysage (l'arrièreplan systématique de la crête de Malval),
- soit en dominé dans les infractuosités du plateau ou les fond de vallons de la vallée de la Brévenne;

On perçoit ainsi certains vallons qui font aussi l'objet d'un inventaire ou d'une protection, mais aussi les rebords boisés de vallées plus importantes comme celle du Garon (coteaux de Millery et de Montagny, de Vourles, Brignais et Chaponost).

La vallée de la Brévenne, en dehors de la forêt de Malval, apparaît comme ponctuée d'innombrables bosquets qui se développent au-delà des vallons encaissés. En limite Ouest du territoire, le Mont d'Arjoux est emblématique des collines chapeautées de boisements denses.

Les feuillus sont encore dominants dans l'ensemble de ces paysages naturels boisés, à l'exception de certaines parties sommitales du Crêt de Malval, notamment aux abords du château de St Bonnet le Froid. Ici, les ambiances relèvent véritablement de la moyenne montagne, marquées par une sapinière sombre.

Au-delà d'une vision restreinte aux seuls espaces boisés, il ne faut pas oublier l'existence de milieux de landes sur affleurements rocheux. Comme le montre la photo ci-contre, les espaces de plateau non cultivés peuvent alors évoluer vers des paysages semi-ouverts où des microsites remarquables peuvent émerger en fonction d'amoncellement de blocs. Les landes à genets et ajoncs forment aussi des spectacles printaniers intéressants.



Sensibilisation à l'intérêt écologique des plateaux ouverts



Les résineux au contact des feuillus sur le crêt de Malval



Paysage de lande avec affleurements rocheux près de Montagny

AGRICULTURES et paysages cultivés



Les vergers en piémont des boisements de Ste Catherine



Le développement des cultures sous tunnel



Des cultures maraîchères de plein champs : en partie haute du plateau

L'ouest lyonnais se caractérise d'abord par la très grande diversité des productions agricoles, et, du fait de la variété des topographies présentes, d'une très grande variété de paysages cultivés. Le maintien de cette diversité apparaît donc d'ores et déjà comme un enjeu majeur d'une future charte paysagère.

Très rapidement, on y trouve d'abord :

- des cultures de fond de vallée (Brévenne, Gier, Garon)
- des cultures de plateau moyen (l'essentiel du plateau mornantais);
- des cultures de plateau perché (entre Ste Catherine et St André);
- des cultures de versant (piémont des collines boisées, versants principaux de la vallée de la Brévenne);
- des cultures de «vallonnement», notamment au nord du secteur, en pays Beaujolais.

Et, selon ces grandes orientations (importance de l'ensolleillement, de l'exposition aux vents dominants, de l'altitude, ...), on rencontre un grand nombre de productions, soit annuelles, soit pluriannuelles.

En fait, trois grandes catégories de paysages de production se côtoient :

- les vergers et vignes (productions demandant un investissement pluriannuel : paysages «longs»);
- les productions céréalières, ..., qui peuvent varier de couleur année après année;
- les surfaces toujours en herbe, que l'on peut qualifier «d'intermédiaire» entre les deux catégories précédentes.

Les Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA) des années 1979, 1988 et 2000 nous renseignent par ailleurs sur l'évolution des pratiques sur près d'un quart de siècle. Les grandes catégories de cultures apparaissent :

- céréales;
- fourrages;
- surfaces toujours en herbe;
- blé;
- maïs;
- légumes secs;
- vignes;
- vergers (6 variétés);
- et petits fruits (framboise, fraise, ...);

D'autres données permettent d'apprécier les évolutions des cheptels (ovins, caprins, bovins, ...).

En ce qui concerne l'évolution des surfaces cultivées sur les 48 communes de l'Ouest Lyonnais, il est clair qu'elles sont en net recul depuis un quart de siècle. Cela traduit particulièrement les extensions de l'urbanisation développées préférentiellement sur le terroir agricole.

Ainsi, entre 1979 et 2000, ce sont 6200 hectares de S.A.U. (Surface Agricole Utilisée) qui ont disparu dans l'ensemble de l'Ouest Lyonnais.



Maïsiculture et nouveaux bâtiments à St André



Un coteau planté de framboisiers



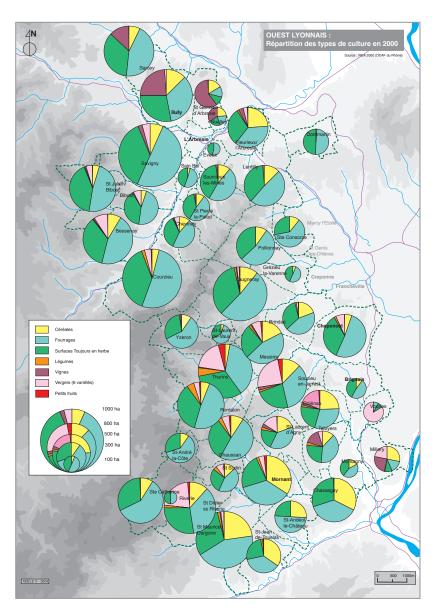
En partie haute des versants : élevage ovin

Les grands systèmes de cultures

Dans l'ouest lyonnais le système « polyculture/ élevage » reste globalement le modèle dominant (et historique). Mais l'apport de l'irrigation dans les années 1960 et la présence de la vigne sur le secteur du Beaujolais ont permis de diversifier sensiblement les productions agricoles.

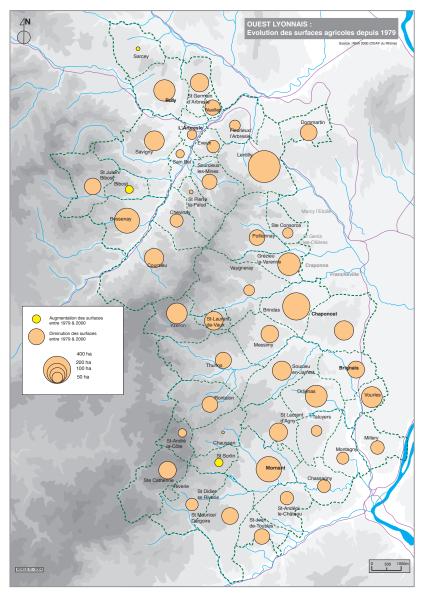
Cette diversité de production est très certainement une des grandes caractéristiques de l'agriculture locale et constitue un des enjeux majeurs de l'Ouest Lyonnais. Ainsi on peut distinguer assez nettement **5 grands ensembles** de production agricole homogènes.

- ••• La large prédominance du système polyculture/élevage :
 - dans la vallée de la Brévenne, les productions complémentaires restant « marginales » (fruits rouges, vergers) sauf sur Bessenay, Bibost et St-Julien-sur-Bibost,
 - sur le plateau de Lentilly (Lentilly, Dommartin, Pollionay, Ste Concorce),
 - dans les communes situées en partie haute du versant oriental du crêt de Chevreau (Ste-Catherine, St-André-la-Côte, Yseron).
- ••• Le système d'élevage est complété par des cultures spécialisées (vergers, fruits rouges...) dans la partie médiane et sud (Soucieu, Orliénas, St-Laurent-d'Agny et Taluyers...) c'est-àdire là où l'irrigation existe. Les cultures fruitières sont traditionnelles depuis le XIXème siècle mais ont été favorisées avec la mise en place du système d'irrigation datant des années 60 permettant de s'affranchir des déficits d'eau de l'Ouest Lyonnais.
- ••• Enfin, c'est uniquement au sud du Pays Mornatais, là où les terres sont plus pauvres et dépourvues d'irrigation, que les céréales constituent au moins 25% de la surface agricole utilisée : Mornant, Chassagny, St-Andéolle-Château, St-Jean-de-Touslas et St-Mauricesur-Dargoire.
- ••• La large prédominance des cultures spécialisées se remarque uniquement sur deux communes du rebord de plateau surplombant le Rhône (Vourles et Millery).



Les grands systèmes de culture en 2000

••• Quant à la vigne, elle intervient de manière importante dans la SAU sur quatre communes du nord, en frange du Beaujolais (Sarcey, Bully, Saint-Germain-sur-l'Arbresle et Nuelles).



Evolution des surfaces agricoles depuis 1978

Entre 1979 et 2000, la baisse de la surface agricole utilisée a concerné quasiment toutes les communes avec des pertes pouvant atteindre 400 hectares comme pour Lentilly, Brindas et Mornant.

Contexte et évolutions récentes

Au-delà des contraintes structurelles (PAC, crise fruitière, etc ;), l'agriculture de l'Ouest Lyonnais est confrontée à des problèmes spécifiques aux espaces péri-urbains.

Il existe en effet des problèmes récurrents tels que :

- la pression foncière,
- les contraintes dues à l'enclavement des parcelles,
- les contraintes liées à la circulation des engins agricoles,
- la cohabitation parfois difficile entre les agriculteurs et les autres habitants.
- etc.

Mais, cette proximité des grands centres urbains confère des atouts tels que la diversité des débouchés de la production, notamment pour les productions spécialisées. C'est un cas de figure que l'on retrouve pour toutes les grandes agglomérations françaises.

L'originalité de l'Ouest Lyonnais réside dans trois points particuliers :

- la gradation spatiale de la péri-urbanisation s'opérant progressivement d'Est en Ouest, génèrant par conséquent une gradation du même ordre, dans les conflits d'usages agriculture/urbanisation (les enjeux ne sont donc pas identiques d'un point du territoire à l'autre),
- la dépendance de certains secteurs agricoles au système d'irrigation, celui-ci datant de la fin des années 60 et qui nécessitera à moyen terme des investissements de modernisation,
- le projet routier de contournement de l'Ouest Lyonnais (COL) qui apporte des incertitudes quant à l'avenir de la profession agricole d'une partie de l'ouest lyonnais.

La place de la viticulture

Parmi les paysages les plus caractéristiques et «stables» des secteurs agricoles, la viticulture occupe une place souvent ténue, mais force souvent le regard.

Cette carte permet d'apprécier le développement de cette pratique dans l'Ouest Lyonnais selon les chiffres de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.). Ce sont en effet essentiellement les vignes faisant l'objet d'appellation (AOC) qui se maintiennent le mieux ici. Les autres productions sont désormais négligeables.

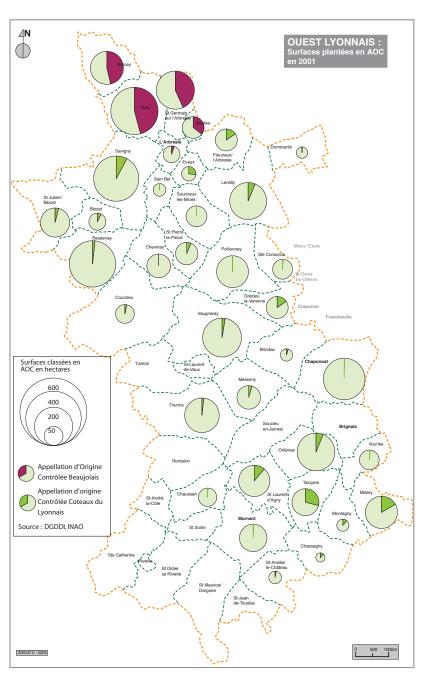
Les deux grandes appellations présentes sont bien connues :

- d'abord le Beaujolais, localisé dans 5 communes de l'extrême nord de la vallée de l'Arbresle, et surtout à Sarcey, Bully et St Germain;
- mais aussi les Coteaux du Lyonnais qui sont présents partout ailleurs sauf dans les communes les plus «hautes» en altitude.

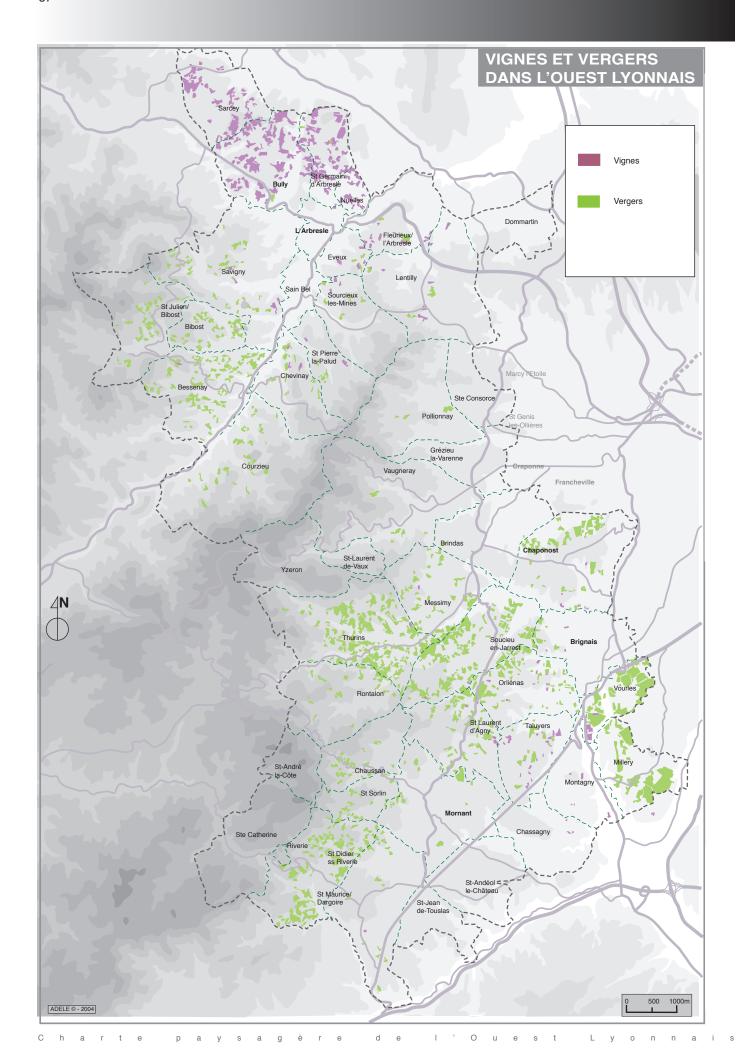
Toutefois, si l'aire d'appellation est vaste, il n'en est pas de même pour les mises en culture avérées. Un contraste fort apparaît entre les emprises des productions en Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais. Ces premiers occupent en effet souvent près de 50 % des Surfaces Agricoles Utilisées de la commune (S.A.U.), comme à Sarcey ou à Bully. Les paysages agricoles de ces communes, hormis dans les parties basses ou hydromorphes, sont particulièrement marqués de l'empreinte des alignements de ceps de vignes.

Par contre, dans le reste du territoire, la vigne ne représente jamais plus de 25 % (cas extrême) de la S.A.U. Deux microrégions apparaissent :

- le secteur «nord» autour de l'Arbresle: Lentilly, Savigny, Fleurieux sur l'Arbresle, Eveux, où le «Coteaux du Lyonnais» touche 10 à 15 % de la SAU;
- le secteur sud, sur Millery, Taluyers, St Laurent d'Agny, Orliénas, où l'AOC occupe autours de 15 % des surfaces cultivées, avec un maximum sur Taluyers.

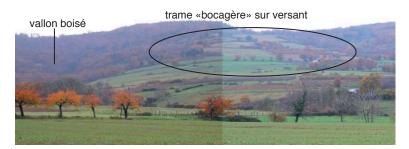


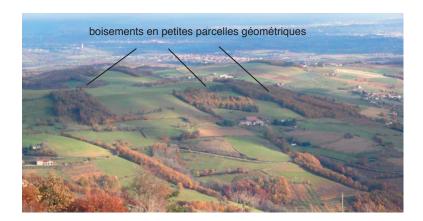
Les différents AOC en 2001











Paysages récurrents :









La combinaison entre :

- la variété des productions agricoles,
- la diversité morphologique (versants, vallées, crêts...)
- et le degré d'urbanisation des secteurs
- ... génère de nombreuses configurations qui participent à la complexité et à « l'épaisseur » de ce territoire.

Les paysages de polyculture/élevage

L'activité polyculture/élevage qui reste globalement dominante dans l'ouest lyonnais, évolue sur des secteurs aux reliefs très différenciés.

On peut distinguer plusieurs secteurs, tous supportant une agriculture polyculture/élevage mais présentant des structures paysagères diversifiées en raison du facteur déterminant de l'altitude :

- partie haute des versants
- bas de versant,
- plateaux.

En partie haute des versants, c'est la relation entre champs et boisements qui est déterminante.

Les éléments clefs de ce type de paysage sont :

- les effets de clairières en parties sommitales,
- la «trame bocagère» sur versant,
- ou les grandes ondulations créées par les champs s'immiscant dans les boisements,
- les vallons boisés,
- les lisières.

Dans certains secteurs les prémisses d'une évolution se font sentir et sont directement liées à la déprise agricole :

- fermeture des clairières,
- enfrichement en frange de lisières,
- enrésinement des boisements.

En bas de versant c'est-à-dire sur les petits reliefs qui entourent le crêt Chevreau, le rapport de surface entre boisements et champs s'effectue en faveur de ces derniers.

Les éléments clefs de ces paysages sont :

- le végétal sous forme de petits boisements, bosquets ou haies,
- des champs irréguliers «ouverts».

La déprise est moins sensible qu'en partie haute de versant et l'urbanisation moins présente que dans les espaces de plateau. On aboutit alors à un paysage présentant un relatif «équilibre».

Sur les plateaux (Vaugneray, Lentilly, Brindas, Ste Concorce, Dommartin), les configurations sont très diverses :

- la présence d'une trame «bocagère» (haies et petits boisements) constitue à certains endroits une composante très prégnante dans le paysage.
- ailleurs on se trouve globalement face à un paysage agricole relativement «ouvert».

Globalement, des dénominateurs communs peuvent être mis en avant :

- l'importance visuelle des ripisylves des vallons entaillant le plateau,
- une proportion entre élements végétaux et cultures plus complexe qu'ailleurs.

Les évolutions sont essentiellement liées à l'urbanisation : zones d'activités, urbanisation diffuse....

La partie sud du plateau Mornantais, dans ce contexte, représente une originalité en raison du développement des grandes cultures. Les terrains sont peu profonds et ne bénéficient pas de l'irrigation. Le paysage agricole y est plus ouvert qu'ailleurs en raison du développement des grandes cultures.

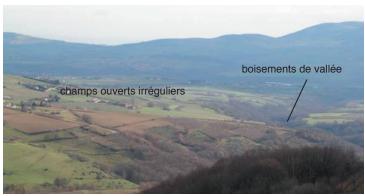
On y note l'importance particulière :

- des grands boisements couvrant les vallons qui remontent de la vallée du Gier,
- des arbres isolés.















St Didier ss Riverie



Bessenay

Vergers et maraîchage dans les paysages de l'Ouest Lyonnais

Les secteurs où les vergers sont dominants dans le paysage sont relativement localisés : quelques communes de la Haute Brévenne (Bessenay, St-Julien-sur-Bibost et Bibost), les coteaux du Lyonnais (Thurins, St-Didier-ss-Riverie) et les communes de rebord de plateau (Vourles, Millery).



St Didier ss Riverie



Courzieu

Ailleurs ces cultures s'intègrent dans un paysage «pluriel» où se côtoient, prés, terres labourables, vergers, serres tunnel, etc..

Les alignements d'arbres fruitiers des paysages très structurés, géométriques...qui participent à la saisonnalité du paysage (arbres en fleur au printemps, frondaison en été, etc.)...

Quant au maraîchage, les serres tunnel sont des éléments très architecturés qui ponctuent les versants. Leur impact visuel est du même ordre que celui des éléments bâtis.





Chaussan

Serres tunnel et vergers



Pêchers



Maraîchage sur coteaux



Pommiers palissés et filets anti-grêle



La vigne dans le paysage de l'Ouest Lyonnais

Deux aires A.O.C. existent sur le territoire :

- A.O.C. Beaujolais,
- A.O.C. Coteaux-du-Lyonnais.

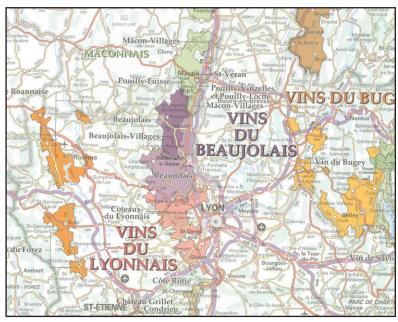
Globalement, y compris dans l'aire du Beaujolais, la superficie des terroirs A.O.C. est plus importante que la superficie réellement plantée. Cela pose la question du positionnement économique de la production viticole dans l'économie agricole de l'Ouest Lyonnais. Quoiqu'il en soit, on distingue aisément deux configurations :

Le secteur où la vigne est une des composantes essentielles du paysage aboutissant à un paysage agricole trés caractérisé. C'est le cas des quatre communes appartenant aux franges du Beaujolais. A savoir que, dans ce secteur, les exploitations couplent fréquemment viticulture et polyculture/élevage.

Les éléments clefs :

- géométrie des vignes,
- moindre présence du réseau de haies augmentant la perception visuelle des éléments bâtis.

Ailleurs, la vigne intervient comme une composante parmi tant d'autres. Dans ce cas, l'activité viticole est couplée avec l'arboriculture. L'aire d'extension de la vigne couvre la vallée de la Brévenne ainsi que les Coteaux de l'ouest lyonnais.



Les aires d'appellation autour de Lyon



Y compris dans le Beaujolais, l'activité viticole est intégrée dans des exploitations de polyculture/



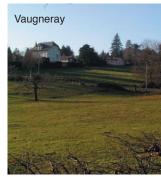
Saint-Germain-sur-l'Arbresle













En montant à Riverie







Messimy Route en remblai dans vallon

Les mares

Caractéristiques des massifs anciens, leur rôle est triple :

- régulation du drainage des sols,
- abreuvoir pour les bêtes,
- habitat pour la faune.

Elles sont particulièrement présentes :

- au sud du plateau mornantais,
- dans la vallée de la Brévenne.

Loin d'être des détails paysagers, elles participent à caractériser ces territoires d'élevage.



Petits vallons et vallonnements

- Les vallonnements comme ici à Riverie ou à Vaugneray forment de belles ondulations pâturées. Ils sont très souvent parcourus par les routes et offrent des cônes de vue intéressants depuis les itinéraires. Plusieurs sont peu à peu investis par les constructions qui y trouvent une implantation favorable (beau point de vue, bon ensoleillement).
- Les petits vallons qui sillonnent le territoire sont très souvent longés de ripisylves. Mais certains sont soumis à plusieurs types d'évolution : surexploitation avec disparition des essences arborées, plantation de peupliers sur les berges.

Il s'agit de micro-paysages «ordinaires» qui n'en sont pas moins trés identitaires.

Les longs vallons boisés

Très présents dans les paysages du plateau mornantais, ces vallons couverts de boisement se retrouvent également dans la Haute Vallée de la Brevenne.

Les bois s'immiscent dans les paysages cultivés et représentent des composantes paysagères essentielles :

- facteurs de diversité paysagère (saisonnalité, frondaison des arbres...)
- facteurs de diversité environnementale (faune, flore, rétention des eaux superficielles, etc.).

Sur les versants, l'exploitation agricole intensive est l'un des principaux facteurs de «destabilisation» de ces espaces. Par contre, en partie aval c'est l'urbanisation et les voiries qui souvent viennent rompre la continuité du boisement.

Les «reliques» du bocage

Le bocage est un des référent des paysages agricoles français. Sans être aussi dense que le bocage de l'ouest de la France, il est probable que le système bocager ait été une des structures paysagères agraires de l'ouest lyonnais (élevage).

Les haies composant le bocage ont une triple fonction :

- drainage des sols,
- clôture pour les bêtes en pâture,
- délimitation de la propriété.

Cette structure paysagère reste très sensible notamment aux évolutions des méthodes d'élevage.

En secteur d'élevage intensif, elle a tendance à disparaître :

- les bêtes élevées en stabulation rendent les haies inutiles.
- le système des grandes cultures drainées par fossés sans haies tend à faire disparaître le réseau.

De la même manière, les cultures arboricoles, viticoles et maraîchères rendent obsolète ce type de structure. Sur l'Ouest Lyonnais, la structure bocagère d'origine a tendance à disparaître. On la retrouve pourtant sous forme de reliques créant des micro-paysages.

Seul le secteur de plateau vers Messimy offre encore une assez belle continuité bocagère.

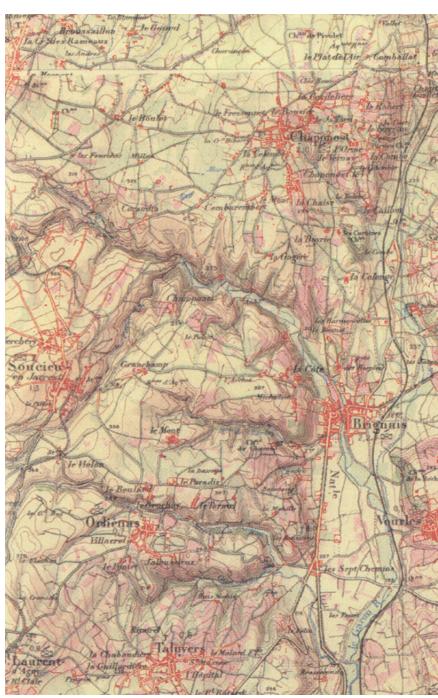












Le sud-est de l'Ouest Lyonnais au début du XXème siècle

Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais

FORMES URBAINES

Aborder les formes urbaines, c'est en fait envisager un certain nombre de regards sur le paysage qui commence par traiter de l'échelle d'analyse. En effet, dans un contexte comme celui de l'Ouest Lyonnais, «balcon» sur l'agglomération lyonnaise, les perceptions d'une même ville, d'un même village, peuvent être très différentes d'un point à un autre.

Les prise de vue ci-contre sont une illustration de l'importance de l'échelle d'une part, mais aussi et surtout de la notion «d'agglomération» d'autre part.

Qu'est ce qu'une «greffe urbaine» ?, est-ce respecter une logique historique de développement urbain ?, est-ce respecter des distances minimales ?, est-ce respecter une continuité des densités originales, des hauteurs, des emprises ?, y-a-t-il une logique incontournable d'aller du collectif à l'individuel du centre à la périphérie ?, faut-il absolument respecter des «piémonts inconstructibles» ?, ...

Autant de questions sur l'organisation urbaine qui sont aussi liées à des phénomènes de mode de vie qui interragissent fortement au travers de la «demande sociale» en typologie de logement d'une part, en organisation des services urbains d'autre part. La spécialisation des zones urbaines (habitat, activités, équipements, loisirs, ...) est déjà une rupture essentielle avec l'histoire des petites villes et villages de ce pays.

C'est pourquoi, en préalable d'un chapitre consacré plutôt aux enjeux urbains de l'ouest lyonnais, il est intéressant d'énoncer rapidement les phénomènes de dynamiques de la construction et démographiques sur une échelle de temps plus longue.

Ainsi, une des questions essentielles de l'urbanisme contemporain est d'apprécier les marges de manœuvre réelles dans la construction de nouveaux quartiers par rapport à la forte pression, qui correspond par ailleurs à une forte demande, en logements individuels.

D'autre part, compte tenu des fortes disparités de la dynamique de construction neuve sur ce territoire (d'Est en Ouest), et de la taille des villes et villages, les enjeux urbains seront également contrastés.



Une vision «très globale» sur une grande échelle



L'échelle de l'agglomération : silhouette et enjeux d'extension



La définition des hiérarchies paysagères : quel équilibre entre domaine agricole et espaces urbains



L'échelle de la greffe urbaine : continuités/discontinuités



Une vision proche : autres perspectives !, autres enjeux !

Les évolutions de la population

La carte ci-contre est issue des recensements généraux de population de 1982, 1990 et 1999. Outre la représentation du poids respectif des populations totales de chacune des 48 communes de l'Ouest Lyonnais, cette illustration permet d'envisager :

- la part globale des accroissements observés depuis un quart de siècle par rapport à la population de 1982;
- les phénomènes «d'atterrissement» de certaines communes proches de Lyon, soit une baisse du rythme de croissance,
- les phénomènes «d'entrée dans l'aire d'influence Lyonnaise» au regard de l'accélération notable de la croissance entre les périodes de 1982/1990 et 1990/1999.

Ainsi, voit-on d'abord une série de commune qui ont approché voire dépassé le «doublement» en vingt ans comme Vourles, Chassaqny, Messimy et Lentilly.

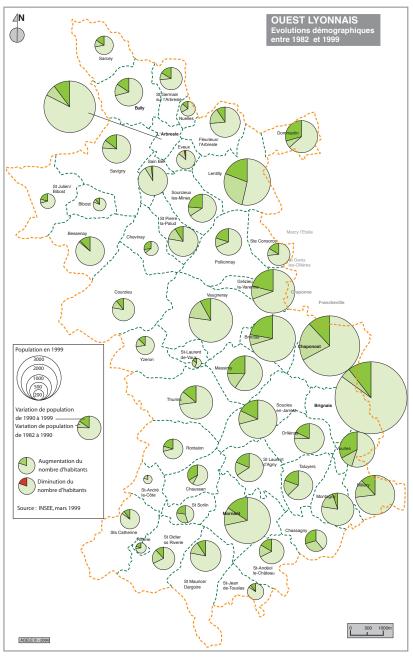
Apparaissent ensuite celles qui ont cru de façon soutenu avec 25 à 30 % de croissance sur la même période, elles sont assez nombreuses

- Sarcey et Bully;
- St Germain sur l'Arbresle et Nuelles;
- Fleurieux et Dommartin;
- Savigny;
- Sourcieux les Mines;
- Pollionnay et Ste Consorce;
- pratiquement toutes les communes entre Grézieu la Varenne au nord et St Andéol au sud.

Les exceptions à cette forte croissance sont :

- des communes ayant déjà beaucoup progressé pendant les décennies précédentes comme Brignais;
- des petites communes restées encore en dehors de la zone d'influence principale de l'aire lyonnaise : Ste Catherine, St André la Cote.

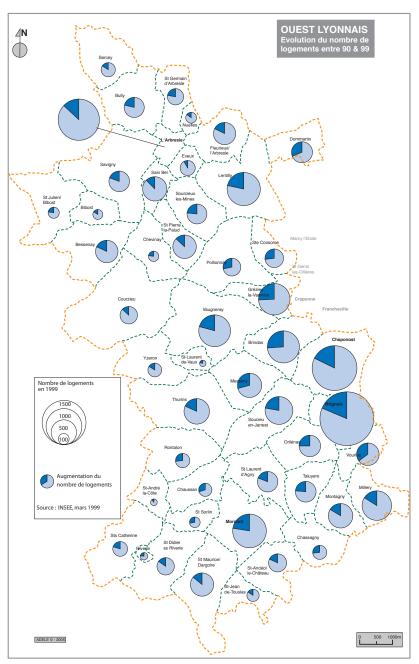
D'autre part, un certain nombre de communes voient le rythme de croissance fortement baisser depuis une période «faste» des années 1980 : Fleurieux, Vaugneray, St Pierre, Millery, Chaponost.



Les évolutions démographiques depuis 1982

Mais en fait une majorité de communes de l'est du secteur d'étude ont accéléré leur progression démographique de façon plus ou moins soutenue depuis 1990 : Mornant, Soucieu, Brignais, Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, et surtout Dommartin.

Au total, les communes à faible accroissement démographique sont vers l'ouest du secteur, en limite de l'influence lyonnaise : St Bel, Bibost, Bessenay, Eveux.



Evolution du parc de logements depuis 1990

L'évolution du parc de logement permet d'apprécier indirectement la consommation d'espace voué à la construction neuve.

Evolution du parc de logements

Par rapport à l'approche démographique, la visualisation du parc de logement permet d'envisager la densité relative des nouvelles extensions par rapport au bâti existant. Un des exemples est celui d'Eveux, ayant perdu des habitants depuis 1990, mais où le parc de logement a continué a progresser.

Cet indicateur illustre la tendance à la décohabitation et au desserrement urbain à l'œuvre sur ce territoire. Ainsi, à population constante, il est toutefois nécessaire de construire de nouvelles résidences principales pour tenir compte de l'évolution de la taille des ménages.

Globalement, les progressions du parc sont pratiquement toutes comprises entre 15 et 25 % sur 9 ans. Les plus grandes variations sont notables à Dommartin, Ste Consorce, Pollionnay, Grézieu la Varenne, Messimy, soit au plus près de Lyon.

Le parc de logements et la part du collectif

Indirectement, cette carte permet de repérer les formes urbaines, et notamment les communes déployant un paysage urbain ou les immeubles collectifs sont rares.

Cette carte montre, comme dans beaucoup de périphéries de grandes villes de France, le pourcentage dégressif du logement collectif au fur et à mesure de l'éloignement de la ville centre, avec quelques cas particuliers.

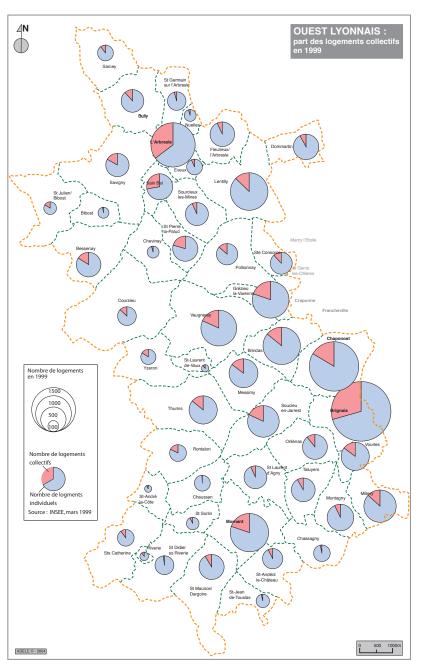
C'est ainsi que, en dehors de l'Arbresle, capitale de la vallée de la Brévenne, cité industrielle et étape historique sur la RN7, et Brignais, petite ville de la vallée du Garon, aucune commune de l'Ouest Lyonnais ne présente de parc de logement collectif représentant plus de 25 % du total.

Les communes les plus proches de Lyon ont développé un parc de collectifs (qui regroupe souvent un pourcentage important du parc social) d'environ 15 % comme :

- dans le secteur de : Chaponost, Soucieu en Jarrest, Grézieu la Varenne, Brindas, Messimy, Vaugneray;
- Mornant;
- Sain Bel au sud de l'Arbresle, Savigny, dans l'ancienne ville minière de St Pierre la Palud.

Ailleurs, et notamment dans les plus petites communes de «l'ouest» de l'Ouest Lyonnais, le parc individuel est très largement dominant. Il s'agit de la majorité des communes qui encadrent Mornant, ou des villages de la haute vallée de la Brévenne. Dans cette dernière le parc de collectif est plus important à Bessenay.

Toutefois, comme le montrent certains chiffres partiels récents, un certain nombre d'opérations de construction de collectifs se rencontrent assez régulièrement dans une grande partie de communes de taille moyenne. Ces opérations sont souvent situées au sein même du tissu ur bain ancien, ou en frange des villages historiques.



Les évolutions démographiques depuis 1982



Un exemple d'immeubles collectifs récents



Un habitat individuel dense près de Courzieu



Habitat individuel isolé à Chevinay



Lotissement d'Yzeron

Cette approche statistique n'illustre qu'en partie l'enjeu paysager de la forme urbaine «dense» par rapport à la vague prédominante de l'habitat individuel

Ainsi la construction de collectifs peut très bien présenter des paysages très différents :

- en «dent creuse» au sein du tissu historique villageois, avec une implantation à l'alignement des espaces publics, dans une logique d'effet rue;
- isolé au milieu de parcelles, avec une hauteur limitée;
- en opération groupée en lisière de la limite d'urbanisation historique, construisant ainsi une nouvelle silhouette urbaine;
- etc...

A l'inverse, les constructions individuelles présentent aussi des densités variables (voir cidessous), jusqu'au phénomène de «mitage» du territoire par des constructions isolées. Ces dernières sont souvent d'autant plus présentent dans le paysage qu'elles s'accompagnent d'aménagements d'abords bouleversant la topographie naturelle.



Paysage de villas à Thurins

FORMES URBAINES :



La ville d'Arbresle, carrefour de la RN7, dans un méandre de la Brévenne



Bessenay, sur un petit promontoire dominant la vallée de la Brévenne



Bibost, lové dans un petit cirque marquant le haut d'un vallon



Brindas, implanté sur un plateau aux pentes adoucies



Bully, en rebord de plateau, adossé à un vaste parc

Les implantations originelles

Le développement particulier de l'ouest Lyonnais, au croisement des influences périurbaines d'une part, et d'un relief de plus en plus montagnard d'autre part, implique des enjeux spécifiques de développement urbain cohérent.

Ainsi, les bourgs et villages de l'ouest lyonnais suivent quelques règles spécifiques d'implantation originelles. Il s'agit ici de représenter certaines de ces logiques historiques, et d'en déduire les enjeux dans les extensions urbaines contemporaines.

Quelques petites villes, comme l'Arbresle, Brignais, sont situées historiquement en fond de vallée, le long d'une rivière. Ce cas assez rare rend intéressant le rapport entre quartiers anciens et cours de la rivière. Par déduction, ces villes s'étendent logiquement d'abord en fond de vallée pour aborder ensuite les versants qui l'encadrent. C'est ainsi que l'Arbresle déborde aujourd'hui largement de la vallée de la Brévenne pour incorporer d'anciens bourgs comme Eveux, St Germain, ...

Une grande partie des bourgs historiques ont une configuration d'implantation «semi-per-chée» sur une arête plus ou moins prononcée entre deux vallons. Il en est ainsi de Bessenay par exemple, de Chevinay, de St Pierre.



Brignais, seule ville implantée dans le fond de la vallée du Garon

Sain Bel est un cas particulier car, même installé dans le fond de la vallée de la Brévenne, sa situation d'accroche sur un rocher en surplomb, sous le plateau accueillant aujourd'hui des nouveaux quartiers («Les Alouettes») provoque une silhouette unique.

Implantations des villages

Ainsi, les développements urbains sont-ils alors potentiellement possibles «dans tous les sens». Mais il est clair que ces implantations s'accompagnent très souvent de «piémonts» ouverts en balcon très intéressants. Ces balcons autorisent des vues lointaines sur les espaces avals d'une part, et mettent en valeur la perception des agglomérations depuis les points bas d'autre part.



Chassagny s'étend sur une petite crête au nord du vallon de Godivert

Montant en altitude, notamment dans le secteur du bassin de la Brévenne, certains villages épousent le relief de cirques marquant l'amont de vallons. C'est notamment le cas de Bibost, dont l'épannelage des toitures dépasse à peine les petites crêtes qui encadrent le village.

Les nouveaux quartiers qui se développent ensuite en amont (en hauteur) par rapport aux villages historiques sont une véritable rupture dans le mode d'extension classique.



Chevinay, petite agglomération bordée de deux vallons encaissés



Chaussan, implanté en partie haute du plateau Mornantais



Courzieu, village de moyenne montagne au carrefour de trois vallons

Charte paysagère de l'Ouest Ivonnais

Implantations des villages



Eveux domine l'agglomération d'Arbresle



Lentilly s'étend au pied des derniers reliefs des monts du Lyonnais



Dommartin, s'étend sur un vaste plateau au relief régulier

Mais, en fait, une des implantations les plus caractéristiques observées ici est celle de villages en rebord de vallon d'un côté, et donc en limite de plateau de l'autre. Les exemples les plus représentatifs sont :

- Mornant, bordé au sud-ouest par le vallon du Mornantet, et qui s'étend régulièrement vers le nord-est, ou qui a «sauté» ce vallon en créant un nouveau départ d'urbanisation : la «Condamine»;
- Soucieu-en-Jarrest : bordé à l'est par le vallon encaissé du Furon, s'étend préférentiellement vers le plateau au nord et à l'ouest;
- Dommartin, historiquement implanté à l'est du vallon du Matigneux s'est «obligatoirement» étendu vers l'ouest sur un plateau de 280 à 300 m d'altitude;

Cette position peut offrir des **belvédères** intéressants sur la vallée (à la condition que des espaces publics «ouverts» l'autorisent), et des vues sur l'autre versant. C'est notamment le cas d'Orliénas, le long du vallon du Merdanson. Les grands parcs à Cèdres de la rive nord de cette rivière sont nettement perceptibles depuis la vieille ville.



Millery, village au milieu des vergers



Fleurieux sur l'Arbresle et l'influence marquée de la Pierre Dorée

Dans le bassin de la Brévenne, Savigny se rapproche de cette disposition, dominant plus doucement le vallon de la Trésoncle d'une trentaine de mètres. Les nouveaux quartiers sont préférentiellement orientés vers le nord, sur le plateau de «Grange Chapelle».

Les «villages de plateau» sont nombreux :

- St Laurent d'Agny;
- Taluyers,
- St Andéol le Chateau,
- St Jean de Touslas.
- Brindas (village «en escalier»),
- Messimy,
- Grézieu la Varenne,
- Ste Consorce,

Ils sont ainsi essentiellement localisés au sud du grand plateau régulier de Mornant. Vourles et Millery sont isolés de ce premier plateau par la vallée du Garon. Vourles présente aussi l'originalité d'être situé au débouché d'un petit vallon perpendiculaire au cours du Garon. Le village n'est donc pas strictement installé sur un plateau «régulier».



Montagny porte bien son nom, silhouette dominant la vallée du Garon



Mornant, une des nombreuses agglomérations implantée en rebord de vallon, en limite de plateau



Orliénas, cité fortifiée dominant le vallon encaissé du Merdanson



Pollionnay, véritable balcon sur l'agglomération lyonnaise, adossé à la «montagne» de Malval



Riverie, village perché emblématique des Coteaux du Lyonnais

Implantations des villages



Rontalon, village semi perché, domine le sud du plateau Mornantais



Sain Bel, implanté sur un versant dominant la confluence de la Brévenne et du Trésoncle



St André la Cote, village des «hauts plateaux», à 830 m d'altitude

C'est aussi un peu le cas de Chaponost, qui se développe sur un petit versant et une amorce de vallon : le Merdanson. C'est un cas intermédiaire avec la typologie des villages de rebord de vallon décrit ci-avant.

Les villages comme Lentilly ou Sarcey sont aussi installés sur un plateau plus ou moins régulier. Les pentes régulières permettent toutefois d'envisager des «piémonts» de village encore ouverts.



St Didier sous Riverie, en milieu de versant domine le plateau Mornantais

Sourcieux les Mines (400 mètres d'altitude, et Fleurieux sur l'Arbresle (350 m) sont des cas intermédiaires, ni en véritable plateau, et déjà à mi-chemin de versants plus ou moins accentués.

Enfin, il existe toute une série d'implantations «en versant» plus ou moins accentués. Il s'agit d'abord des petites agglomérations ancrées juste au-dessus du plateau (à au moins 400 mètres d'altitude du côté des côteaux lyonnais), du nord au sud :



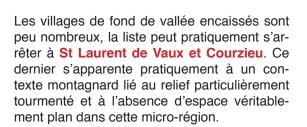
St Jean de Touslas, village de plateau

- Pollionnay à 426 mètres d'altitude,
- Vaugneray à 430 mètres d'altitude,
- Thurins à 380 mètres d'altitude,
- Rontalon structuré en «avancée sur un éperon» à 500 mètres d'altitude,

- Chaussan à 470 mètres,
- St Sorlin, à 500 mètres,
- St Didier sous Riverie se rapproche de la situation en éperon de Rontalon, et est également implanté plus en dominance à plus de 530 mètres.
- et St Maurice sur Dargoire, installé en position dominante en vis à vis avec les Monts du Pilat, est à 460 mètres d'altitude.

Côté vallée de la Brévenne, quelques centresbourgs se rapprochent de cette disposition comme **St Julien sur Bibost**, à 530 mètres d'altitude, plus haut village de la vallée.

Riverie est un cas particulier de véritable village perché, qui plus est à une altitude qui en fait un repère visuel incontournable à 700 mètres d'altitude. Cette situation explique en partie les différentes dispositions réglementaires qui le touchent (Sites Classés et Inscrits).



St Laurent se développe plutôt sur un versant, mais la taille réduite de ce bourg en fait une agglomération intermédiaire entre «hameau et bourg».



St Julien sur Bibost, à 500 m d'altitude adossé aux premiers reliefs du Cret d'Arjoux



St Laurent d'Agny



St Laurent de Vaux, niché sur le rebord boisé de la vallée de l'Yzeron



St Maurice sur Dargoire, en milieu de versant, domine le plateau de Mornant



St Sorlin, adossé à une petite colline boisée

Implantations des villages



Ste Catherine, à 700 m d'altitude sur un col en covisibilité des Monts du Lyonnais et du plateau Mornantais



Ste Consorce



Sarcey, limite sud du Beaujolais, au milieu d'un vaste plateau agricole



Savigny et son magnifique piémont agricole ouvert



Soucieu en Jarrest, au milieu de son vaste plateau régulier



St Pierre la Palud, entre le Bois Malatray et la colline de Pugny

A l'inverse les villages d'altitude comme Ste Catherine (700 mètres), St André la Côte (820 mètres), ou Yzeron (également à 700 mètres), sont strictement installés en rebord de haut plateau, en position de covisibilité parfaite entre la grande ouverture visuelle vers Lyon et ses faubourgs et l'arrière-pays de l'au-delà du cret de Malval.

Ce sont les «hauts villages» de l'ouest Lyonnais, dominant tous les autres et permettant d'envisager, par beau temps, l'ensemble des reliefs distants comme le Jura et le nord des Alpes d'un côté, le massif central de l'autre.

A partir essentiellement du début des années 1970, de nombreuses extensions de l'urbanisation se sont accrochés avec plus ou moins de logique à ces 48 villes et villages. Les clichés ci-contre permettent de visualiser les «nouvelles enveloppes» autour des noyaux originels. Ceci débouche logiquement sur deux situations contrastées :

- celle où le village historique a préservé un côté encore au contact d'espaces agricoles (le plus souvent agricoles, ou un vallon naturel);
- celle où le bourg est désormais totalement cerclé d'un tissu pavillonnaire trouvant difficilement ses limites naturelles.

Le mitage n'est pas totalement absent du paysage, on rencontre ainsi un certain nombre de paysages néo-ruraux plus ou moins ponctués de villas sur grands terrains. C'est le cas dans le nord de l'Ouest Lyonnais, entre Lentilly, St Pierre la Palud ou Vaugneray. Ainsi, globalement à l'échelle de l'ensemble des 48 communes, la notion de «coupures d'urbanisation» se pose avec plus ou moins d'accuité au fur et à mesure de la proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise.

A l'inverse, plus on s'éloigne de l'influence de la capitale régionale, plus les problématiques se rapprochent du développement «en greffe» sur des petites structures villageoises aux contraintes topographiques certaines.



Sourcieux les Mines, en milieu de versant agricole



Taluyers, silhouette fortement marquée par ses château et clocher



Vourles



Thurins, dans un système complexe de versants, vallons et zones boi-



Vaugneray s'étend en milieu de versant, dominé par une petite crête boisée



Yzeron, village de «montagne» à la source du vallon éponyme

L'historique des implantations des villages et hameaux est désormais largement bousculé par la forte pression périurbaine venant de l'est et de l'agglomération lyonnaise.

Cette pression urbaine qui se traduit notamment par de vastes opérations de lotissements et constructions de pavillons n'est évidemment pas sans conséquence sur les perceptions des paysages des abords des bourgs historiques d'une part. Mais cela entraine également un bouleversement des équilibres entre :

- espaces construits,
- espaces à vocation agricole,
- espaces boisés.

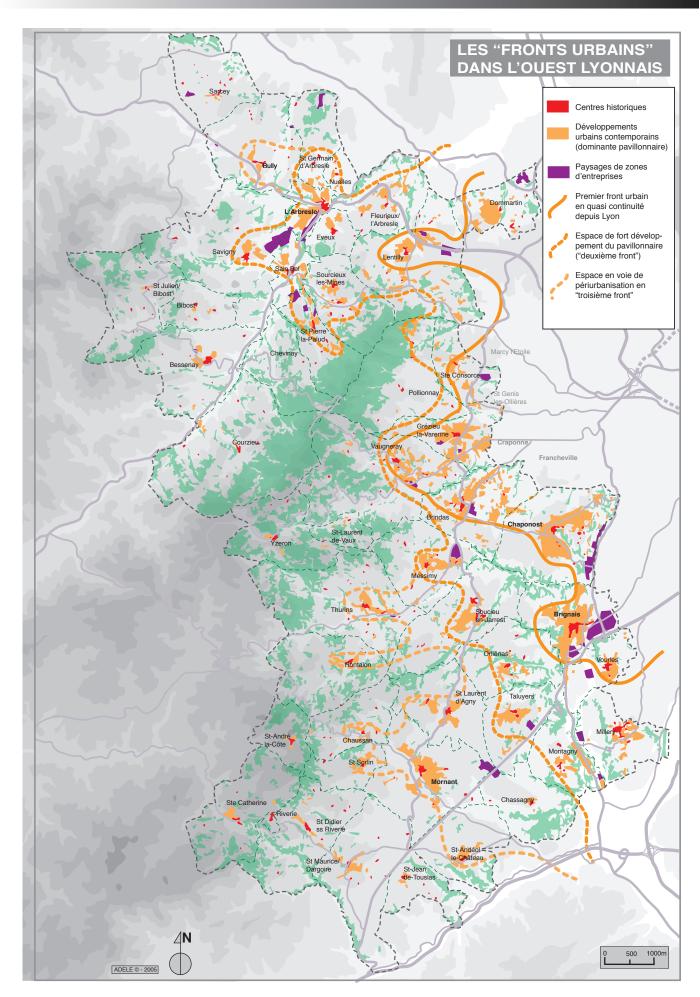
La carte ci-contre représente une vision de ces fronts urbains qui peuvent être représentés comme suit. Ainsi l'agglomération lyonnaise vient désormais jouxter les espaces de l'ouest lyonnais se traduisant par un front urbain presque continu entre le cœur de la métropole et les communes de Lentilly, Ste Consorce, Grézieux, Chaponost, ...

L'occupation du sol agricole ou naturelle devient souvent minoritaire, et les enjeux de paysages urbains relèvent essentiellement de la nécessité de créer de la diversité dans ses formes et densités. Il s'agit alors de ce que l'on pourrait qualifier de «premier front».

En second lieu, la partie centrale de l'Ouest Lyonnais, entre L'Arbresle au nord et Millery au sud, n'est pas encore proprement parlé en «continuité urbaine» du point de vue des paysages. Mais les fonctionnements de ces communes sont désormais largement rattachés aux respirations quotidiennes (mouvements pendulaires) de la ville centre et de ses pôles d'emplois.

Ce «second front» qui ne se traduit pas encore par une continuité des espaces batis contient toutefois une très forte dynamique de la construction neuve, et des enjeux de «respiration», de «coupures d'urbanisation», de diversité des paysages construits, ..., sont essentiels.

Un «troisième front», amorce d'une influence grandissante de la métropole d'une part, et signifiant une certaine dynamique du pavillonnaire et du mitage du territoire, peut être déjà esquissé en limite des secteurs où le relief deveitn une contrainte essentielle à l'avancée urbaine.



De nombreux hameaux



Le hameau de Chavagneux, à St Sorlin



Soupat et Pitavaux (Chevinay)



Un hameau de Thurins



Un hameau d'Yzeron

En dehors des centres-bourgs, les coteaux du lyonnais présentent aussi une diversité des tailles des implantations rurales, outre les fermes isolées.

C'est ainsi que, essentiellement à l'est du cret de Malval, un **certain nombre de hameaux** ponctuent le paysage agricole. Mais on rencontre aussi des hameaux de taille conséquente dans la vallée de la Brévenne :

- Taylan domine Savigny à 485 mètres,
- la Calonnière ou le Planin, sur le plateau de Bibost.
- la Combe à Bessenay.

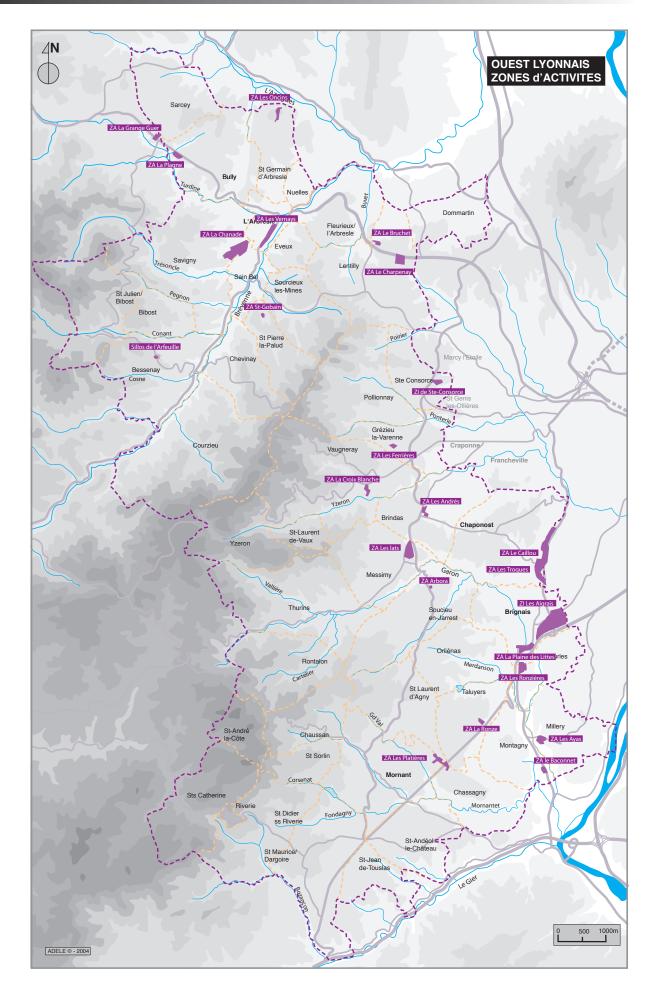
Les hameaux sont nombreux à Courzieu, dans des situations géographiques souvent dominantes et intéressantes : Sottizon, Lafont, Randonnière, les Verchères.

Sur la commune voisine les hameaux de Soupat et Pitavaux sont dans des situations contrastées (voir photo ci-contre). Ces hameaux «semi-montagnards» ne peuvent être étendus que dans des contraintes topographiques importantes.

Le piémont oriental du Bois de Malval accueille une série de **hameaux** «**en guirlande**» à l'interface entre zones forestières et versants cultivés dominant le plateau de l'ouest lyonnais :

- Larny (Ste Consorce);
- Valency (Ste Consorce);
- puis Poncé, Montferrat, ...
- la Milonière (Vaugneray);
- la Braly (Yzeron);
- la Basse Bruyère (Messimy);
- Chateauvieux (Yzeron);
- le Jaricot, le Narbonnet, le Julin (Thurins);
- le Richoud (Chaussan);
- la Richaudière, Chavagneux (Chaussan);
- Vendessieux, Verzieux, Fillonnière (St Didier sous Riverie);

Enfin, il faut citer les hameaux spécifiques des communes du Beaujolais : Glay, la Charrière, le Guérin (St Germain et Nuelles) sont pratiquement aussi importants que les chefs-lieux de commune.



harte paysagère de l'Ouest Lyonnai

L'ouest lyonnais et ses paysages bâtis, c'est aussi souvent les zones spécialisées. Elle sont souvent déconnectées des agglomérations à «usage d'habitat», et forment des «noyaux» urbains accrochés le plus souvent aux principaux axes routiers. Certaines forment même une «liaison urbaine» comme entre Savigny et l'Arbresle : la Z.A. de la Chanade ou Grands Champs.

Du nord au sud, elles couvrent des espaces non négligeables :

- le long de la RD 118 à Sarcey,
- la nouvelle zone de la Plagne le long de la RN7 sur Bully, isolée de l'agglomération;
- la ZA de Charpenay également le long de la RN7 sur Lentilly, isolée de l'agglomération;
- les vielles zones d'entreprises de St Pierre la Palud (passé minier);
- les Ferrières (Grézieu la Varenne) dans le vallon de Chaudanne, au contact de la ville;
- la Croix Blanche (Vaugneray), dans le vallon de l'Yzeron au contact de la ville;
- la Z.A. de Ste Consorce, éponyme, isolée à quelques centaines de mètres à l'est de l'agglomération;
- la Z.A. des Andrés, sous la ville de Brindas et le long de la RD 11 (ancien tracé rectiligne d'une voie de chemin de fer reconvertie);
- la Z.A. de Malataverne près de Messimy, a connu un fort développement ces dernières années, elle couvre désormais une superficie presque équivalente aux quartiers habités de la commune (le long de la RD30d),
- l'espace d'activités désormais ancien de la vallée du Garon (entre Chaponost et St Genis-Laval);
- la plus petite ZA d'Arbora, le long de la RD30 au nord de Soucieu-en-Jarrest;
- la grande Zone Industrielle de Brignais, au carrefour des RD 42, RN 86 et RD 42,
- la Z.A. de Taluyers, le long de cette même RD 42:



La vallée du Garon : une succession de «paysages d'activités»

- la grande Z.A. des Platrières, à mi-chemin de Taluyers, St Laurent, Chassagny, mais également implantée sur cet axe à enjeu : la RD 42;
- et enfin la plus ancienne zone d'activités située dans la vallée du Garon, déjà occupée par la vaste carrière éponyme.



Le long de la RN7 à Bully



Les bâtiments anciens de la ZA de la Platière



Une des zones d'entreprises implantées le long de la RD42

Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais

PATRIMOINES



L'aqueduc romain de Chaponost



L'aqueduc romain de Soucieu en Jarrest



L'enceinte fortifiée d'Orliénas



Le château de Pollionnay

Au-delà du simple aspect patrimonial, certains éléments de bâti remplissent aussi des fonctions paysagères intéressantes. Ainsi, la présence comme repères visuels lointains de constructions telles les chapelles perchées, les châteaux accompagnés de grands parcs (à cèdres généralement), les aqueducs, les tours fortifiées, ... sont autant d'éléments importants à prendre en compte au niveau du traitement de leurs abords.

Tout d'abord, on peut rappeler qu'un certain nombre de Monuments Historiques sont présents sur ce territoire, couvrant un large panel d'époques historiques, et présents autant au sein des bourgs et hameaux qu'en milieu rural.

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

L'Arbresle:

- l'Eglise de la place Berthelot (M. Inscrit le 19/01/1926);
- Hôtel des Valous : le puits renaissance (M. Classé le 29/09/1981), façades et toiture de la maison (M. Inscrit le 30/11/1992);
- Maison au 14, rue Brossolette : façades et toirtures (M. Inscrit le 7/08/1974);

Bessenay:

- le château de Vallière, façade et toiture (M. Classé le 19/07/1974), escalier intérieur (M. Inscrit le 19/07/1974), salon et salle à manger (M. Inscrit le 11/07/1988);

Bibost :

- Croix du hameau du Planin (M. Inscrit le 19/01/1926);
- Croix du cimetière de St Roch (M. Classé le 27/02/1928);

Brignais:

- Aqueduc romain du Gier dit aussi du Mt Pilat, quatre arches et débris du pont siphon de Soucieu (M. Classé le 20/03/1912);
- Maison de «La Jamayère» en totalité (M. Inscrit le 28/12/1984);
- Pont Vieux (M. Inscrit le 15/11/1934);

Brindas :

- Clocher de l'église (M. Inscrit le 20/03/1978);

Charte naveadère de l'Ouest Ivonnais



Le château de Taluyers



Le château de St Bonnet le Froid



- Aqueduc romain du Gier, le Plat de l'Air : conduit et réservoir de chasse du siphon de l'Yzeron (M. Classé le 20/03/1912), Vestiges de l'aqueduc au Mont et La Colombe (M. Inscrit le 21/12/1964), Vestiges au lieu-dit La Gagère (M.Inscrit le 18/02/1991);

Chassagny:

- Château, façades et toiture (M. Inscrit le 8/02/1984);
- Piscine de l'Eglise dans la chapelle seigneuriale (M. Inscrit le 2/02/1982);

Chaussan:

- Puits situé dans l'Eglise (M. Inscrit le 5/10/1992);

Courzieu:

- Oppidum du Châtelard (M. Inscrit le 19/09/1989):





Château Bénévent à Vaugneray



Porte fortifiée de St Jean

Eveux:

- Couvent de la Tourette (M. Classé le 11/12/1979);

Grézieu la Varenne :

- cheminée du Château de la Barge (M.inscrit le 7/06/1926);

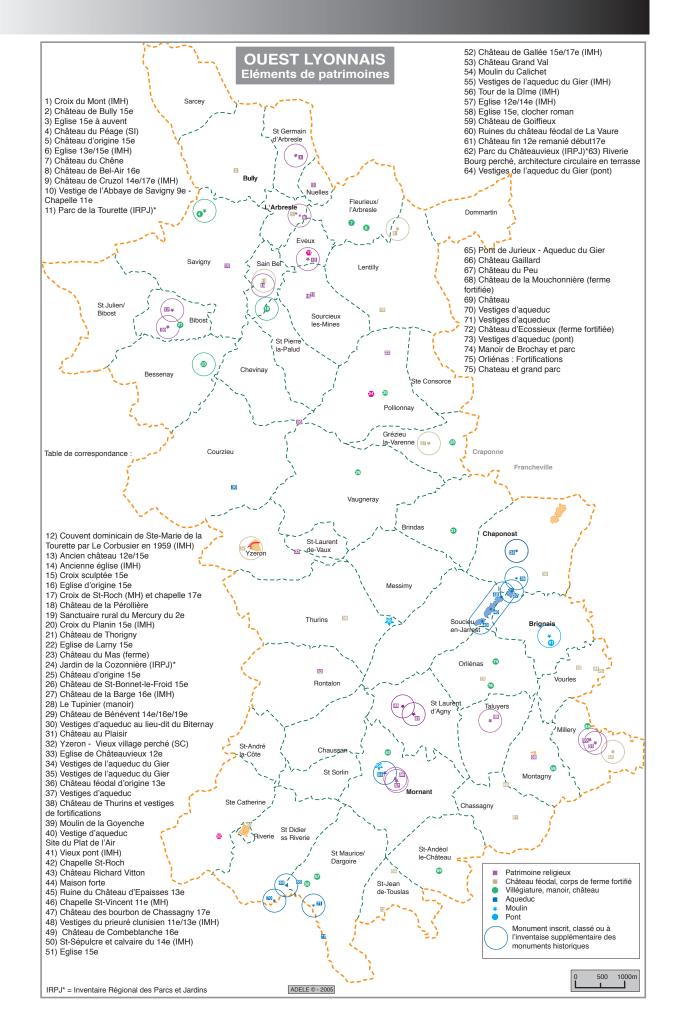
Lentilly:

- Château de Cruzol (M. Inscrit le 7/06/1926);

Millery:

- Château de la Gallée (M. Inscrit le 7/06/1926);
- Eglise (M. Inscrit le 6/06/1939);

Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais



Les patrimoines



le château de Sain Bel domine la vallée de la Brévenne



Mairie de Brindas



Un autre exemple de maison flanquée d'une tour



La remarquable mairie de Bully, usage emblématique de la Pierre Dorée

Montagny:

- Eglise (M. Inscrit le 18/03/1980);

Mornant:

- Aqueduc romain du Gier : vestiges du pont sur le Mornantet (M. Inscrit le 7/06/1926);
- Eglise (M. INscrit le 18/02/1926);
- Tour de la Dîme, ancien donjon, (M. Inscrit le 7/06/1926);

Pollionnay:

- Château de la Cozonnière et ses jardins (M. Inscrit le 16/10/2000);

Sain Bel:

- Château (M. Inscrit le 27/03/2001);
- Eglise ancienne (M. Inscrit le 18/02/1926);

St Didier sous Riverie:

- Aqueduc romain du Gier, vestiges du pontaqueduc dit «Le Pont de Jurieux» (M. Inscrit le 18/02/1991);
- Aqueduc romain du Gier, vestiges du pontaqueduc dit «Le Grand Bozançon» (M. Inscrit le 18/02/1991);
- Aqueduc romain du Gier, vestiges du pontaqueduc dit «Le Pont de la Billannière» (M. Inscrit le 18/02/1991);

St Germain sur l'Arbresle :

- Croix de chemin dite du Mont (M. Inscit le 18/02/1926);

St Julien sur Bibost:

- Ferme Reverdy du hameau «Le Tyr», logis et bâtiments d'exploitation (M. Inscrit le 27/07/1994);

St Laurent d'Agny :

- Chapelle St Vincent (M. Classé le 17/08/1945);

St Maurice sur Dargoire :

- Aqueduc romain du Gier, vestiges du pontaqueduc dit «Pont de Jurieux» (M. Inscrit le 18/02/1991);
- Aqueduc romain du Gier, vestiges du pontaqueduc dit «Pont des Granges» (M. Inscrit le 18/02/1991);

Le patrimoine religieux est omniprésent dans l'Ouest Lyonnais, à plusieurs échelles, et dans des formes de bâti très variables. Chaque village dispose évidemment d'une église paroissiale plus ou moins ancienne, avec des édifices romans assez nombreux.

Les matériaux employés contribuent également à créer des constructions originales, notamment dans le secteur classique d'emploi de la Pierre Dorée (voir photo ci-contre), dans le sud Beaulolais et la vallée de la Brévenne notamment.

Les chapelles isolées de campagne sont normalement placées sur des points de vue permettant d'envisager un large périmètre allentours, comme celle de St Vincent (photo cicontre), ou celle de Sourcieux.

Enfin, les nombreuses croix, surtout en basse vallée de Brévenne, illustrent un art religieux rural caractéristique de l'Ouest Lyonnais.



La chapelle St Vincent de St Laurent d'Agny sur son belbédère



La petite chapelle du hameau de Larny



L'emploi de la pierre dorée

Les patrimoines



Ferme fortifiée à St Jean de Touslas



L'emploi de la Pierre Dorée



Maison de village à Taluyers



Maison du village de Riverie



L'ensemble architectural du village de Montagny



Ferme fortifiée à Soucieu



La très belle ferme en U du Plat le long de la RD75 à Rontalon

St Pierre la Palud :

- Villa «La Pérollière», façade et toiture de la ferme (M. Inscrit le 18/05/1992);

Savigny:

- Maison du «Péage», façades, toiture et tours (M. Inscrit le 17/02/1997);

Soucieu en Jarrest :

- Aqueduc romain du Gier, réservoir de chasse du siphon, (M. Classé le 18/02/1930);

Sourcieux les Mines :

- Croix de la place de l'Eglise (M. Inscrit le 18/02/1926);

Taluyers:

- Eglise (M. Inscrit le 7/06/1926);
- Eglise Saint Polycarpe (M. Classé le 20/10/1982);
- Prieuré (M. Inscrit le 7/06/1926);

Vaugneray:

- Grand maison Valentin, salle du rez-de-chaussée (M. Inscrit le 20/12/1990);

Vourles:

- Maison Forte, tour nord (M. Inscrit le 5/05/2004), étage de la tour nord (M. Classé le 5/05/2004);

Yzeron:

- Eglise de Chateauvieux (M. Inscrit le 7/11/1979).

Au-delà de la liste des éléments inscrits ou classés, il est intéressant de noter des éléments d'ensemble qui marquent spécifiquement le paysage.

C'est ainsi que beaucoup d'ensembles paysagers et architecturaux contribuent à la diversité des paysages urbains et ruraux :

- les villages perchés (Riverie, Montagny, déjà protégés au titre des Sites Inscrits ou Classés);
- les villages fortifiés comme Orliénas (ne faisant par contre l'objet d'aucune mesure spécifique);
- les centres villages particuliers comme à Bully, St Andéol, et tant d'autres, ...
- les sites ruraux à belvédère avec chapelle (St Vincent de St Laurent d'Agny, Sourcieux les Mines, ..., chapelle du hameau de Larny);
- les sites «urbains» de vallée comme l'Arbresle, Sain Bel, Brignais (forme concentrique liées aux anciennes défenses), et leur ensemble médiéval;
- la ponctuation du paysage rural par des grands corps de fermes comportant parfois des parties fortifiées (comme à St Jean de Touslas);
- des sites de clairière remarquables comme le bâti de St Bonnet le Froid et ses alentours;
- les nombreux hameaux comportant le plus souvent des fermes caractéristiques par leur forme (en «U» à cour fermée et portique caractéristique) où les matériaux employés (de la Pierre Dorée aux différents granits);
- les chateaux ruraux accompagnés de leurs grands jardins clos (comme sur le plateau de Vourles et Millery);
- les manoirs et leur parc autour des bourgs de l'est du secteur (Chaponost, Brignais, ...), représentatifs de la fin du XIXème siècle;
- la grande diversité du patrimoine religieux de toutes époques (du roman au contemporain : fameux couvent de la Tourette;



Le tissu urbain ancien de Brignais



Un exemple de demeure bourgeoise caractéristique de la fin du XIXème



Un bâti original des faubourgs de l'Arbresle



L'art religieux contemporain : Monastère des Visitations à Vaugneray



Les allées de platane sont rares dans l'Ouest Lyonnais



Cheminer en forêt, sur les cretes du bois de Malval



Se déplacer, c'est aussi découvrir au travers des signalétiques anciennes

Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais

ITINERAIRES et découvertes des paysages

1/ Les itinéraires historiques

Depuis l'occupation romaine de La Gaule, les territoires situés en périphérie de Lyon bénéficient de l'essor économique de l'agglomération.

On dénombre ainsi plusieurs itinéraires « historiques » qui traversent l'Ouest Lyonnais, à savoir :

- · Des voies romaines
- · Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- La route nationale n°7
- Des voies de chemin de fer desaffectée et une voie touristique

Les voies romaines :

Peu après la conquête de la Gaule par les romains, Lugdunum (Lyon) devient le point de départ de quatre routes principales ainsi que de nombreuses voies secondaires. Bien que ne laissant que très peu de vestiges, il est à noter que la Voie d'Aquitaine, au départ de Fourvière, gagnait Feur par un itinéraire direct (est/ouest) à travers l'Ouest Lyonnais. Celui-ci passait par Grézieu-la-Varenne et franchissait ensuite les Monts du Lyonnais par Saint-Bonnet-le-Froid puis Saint-Laurent-de-Chamousset avant d'atteindre Feurs.

Une voie secondaire dite « Voie du Sud » traversait également les Monts du Lyonnais par le hameau de Malataverne (Messimy), Rochefort et Saint-Symphorien-sur-Coize avant de rejoindre Rodez.

Comme pour la Voie d'Aquitaine, les vestiges de son passage sont peu nombreux.

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle :

Au départ de Lyon, en direction du point de rassemblement du Puy-en-Velay, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle suit, jusqu'à Soucieu-en-Jarrest, le parcours de l'Aqueduc du Gier. Ensuite, il reprend en grande partie le tracé de la voie romaine secondaire dite Voie du Sud mentionnée précédemment.

Déclaré premier itinéraire culturel européen par le Conseil de l'Europe en 1987, ce sentier, attire chaque année des pélerins qui suivent le chemin indiqué par l'emblème bleu et sable d'or de la coquille de Saint-Jacques.

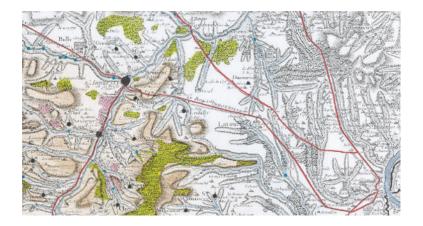






Le chemin de St Jacques à Thurins «La Grande Côte»







Aujourd'hui, le trafic de la RN 7 reste intense, avec une moyenne journalière annuelle de 19 550 voitures et de 1 740 poids-lourds en 2003 à L'Arbresle, ce qui la place comme l'un des principaux axe de circulation du territoire (source DDE comptages routiers).

Le tracé de la voie de chemin de fer désaffectée allant de Lyon à Mornant, peut présenter un intérêt de requalification en voie pedestre et cyclable offrant un mode alternatif de liaison entre les communes du plateau.



Train touristique de la Vallee de la Brevenne

La route nationale n°7:

Plus longue route de France, allant de Paris à Antibes via l'Ouest Lyonnais, le tracé remonte au XIVème siècle. En effet, il suit l'itinéraire qu'empruntait autrefois la route royale du Bourbonnais, principal axe desservant alors Lyon et Roanne depuis Paris ou le sud de la France.

Au XVIIIème siècle, la route est quelque peu rectifiée et redressée de sorte à ce quelle suive son tracé actuel.

L'étude de la carte de Cassini permet d'ailleurs d'observer la similitude du tracé entre l'ancienne route royale et l'actuelle RN7.

Vers 1750, des maisons commencent à s'implanter sur ses bords, phénomène qui ne cessera de se développer au fil des ans.

Il existe une association de la RN7 au niveau national qui essaie de valoriser cet itinéraire passé dans le domaine culturel national (chanson de Charles TRENET, route des vacances, etc.) mais, dans la réalité, la RN7 est devenue «un axe comme un autre» : urbanisation linéaire et diffuse, implantation de noyaux d'activités sans qualité, etc.

Les voies de chemin de fer :

La ligne Lyon/St-Symphorien-sur-Coise (via Mornant) permettait les échanges économiques en la ville-centre et sa périphérie. Aujourd'hui, on remarque des traces encore visibles de la ligne actuellement désaffectée (voies sur remblais, terrassements, viaducs...) l'urbanisation a investi certaines sections.

L'ancienne ligne Lyon-Montbrison (crée en 1876 pour desservir la vallée de la Brevenne), quant à elle, est désormais reonvertie en « Chemin de fer touristique de la Brévenne » et circule les dimanches pendant l'été entre l'Arbresle et Sainte-Foy-l'Argentière.

2/ Les itinéraires contemporains

Le sentier de Grandes Randonnées ou GR7 :

Il traverse le territoire du Nord au Sud, avec près de 35 kilomètres de sentiers.

GR de Pays «tour des Monts du Lyonnais »

Les GR de Pays, à la différence des GR nationaux, n'ont pas pour vocation unique de proposer une grande « traversée » de la France. En effet, il s'agit d'avantage de faire une « boucle », un itinéraire de plusieurs jours autour d'un ou plusieurs terroirs. Dans l'Ouest Lyonnais, le GR de Pays « le tour des Monts du Lyonnais » traverse tout le territoire du Nord au Sud avant de poursuivre à travers les Monts du Lyonnais, pour terminer au niveau de l'Arbresle après avoir cheminé à travers les vignobles du Beaujolais, soit près de 70km.

A un niveau plus local, des initiatives telles que le « Tour du Pays de l'Arbresle » se développent et proposent des « boucles » plus courtes qui permettent de découvrir l'activité spécifique d'une commune, son patrimoine, son histoire

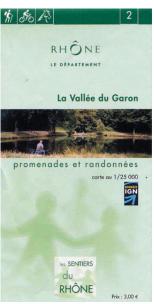
Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) en cours d'études :

Le Conseil Général du Rhône a débuté la mise en place d'un maillage de sentiers balisés. Ceux-ci propose un quadrillage très dense du territoire sur le territoire, ce qui a l'avantage de permettre à chaque randonneur de construire son propre circuit.

La première carte de promenades et de randonnées du Conseil Général, sur le secteur de la Vallée du Garon, est sortie au printemps 2004 et est proposée à la vente dans les différents offices du tourisme des communes de L'Ouest Lyonnais. Les autres (PDIPR du Pays de l'Arbresle, du Pays Mornantais ainsi que des Vallons du Lyonnais) sont encore à l'étude et devraient être publiés d'ici 2006.



L'ensemble du territoire bénéficie d'un balisage des chemins, balisage qui sera renforcé dans le cadre de la révision du PDIPR



Prospectus PDIPR Vallée du Garon

Les sentiers à thèmes :

De nouveaux topoguides intercommunaux sont désormais édités afin d'harmoniser et de regrouper la majorité des informations détenues au niveau communal pour promouvoir leur territoire. Ils vont d'ailleurs eux-même être synthétisés dans les cartes de PDIPR.

Chaque ville ou communauté de commune propose donc des sentiers ou ballades avec des thématiques diverses en relation avec leur patrimoine (historique, religieux ou naturel) et leurs savoir-faire. Nous reprenons ici les principaux thèmes mis en avant dans les documents des offices du tourisme (l'ensemble des offices du tourisme locaux ont été consultés)

A/ Patrimoine et histoire

· Les aqueducs romains de Lyon

Parmi les trois aqueducs traversant l'Ouest Lyonnais, celui du Gier est le seul à possèder des aménagements à visée touristique (panneaux descriptifs, éclairage nocturne par endroit stationnement prévu).

Une brochure propose de découvrir les sites les plus remarquables et les plus accessibles grâce à un circuit qui débute à Chagnon (Loire) et arrive à Lyon.

De nombreux vestiges sont ainsi visibles sur les communes de Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Mornant, Soucieu-en-Jarrest, Brignais et Chaponost.

L'aqueduc de la Brévenne qui suivait la vallée du même nom jusqu'à Lentilly possède lui aussi des sites intéressants, mais leurs abords ne sont pas encore aménagés. Plusieurs projets sont en cours afin de rendre ces vestiges plus accessible au grand public.

· Eglises et chapelles romanes

L'Association de Promotion Rurale d'Art et de Culture (APRAC) a édité une brochure sur les chapelles et églises romanes des Monts du Lyonnais et des Coteaux du Lyonnais, dans le but de faire découvrir ces petites églises aux origines romanes nichées au cœur des hamaux ou des villages.

6 sites du territoire y sont présentés : Saint-André-de-Larny à Pollionnay, Saint-Jean-Baptiste à Châteauvieux (Yzeron), Eglise de la nativité de Notre-Dame à Taluyers, le vieux bourgs de Montagny, chapelle Saint-Vincent à Saint-Laurent d'Agny, Eglise Saint-Jean l'Evangéliste à Messimy.

De plus, l'APRAC a crée cette année un nouveau circuit permettant la découverte de 8 églises gothiques du Lyonnais.

Les croix

Plusieurs circuits proposent la découverte des croix de chemins les plus remarquables du Pays de l'Arbresle comme du Pays Mornantais.

· Vestiges d'anciens châteaux et bourgs médiévaux

C'est le cas notamment des communes de Messimy, d'Orliénas, de Riverie...

· Sur les traces des moulins

D'après la carte de Cassini on comptait au XVIIIème siècle, près d'une centaine de moulins dans le Lyonnais. L'exploitation des moulins fut très répendue dès le Moyen-Age, pour moudre le grain, pulvériser les écorces de chêne et de châtaignier, faire de l'huile...

Aujourd'hui, il n'en reste que quelques survivants tel que celui du Calichet sur la commune de Mornant ou celui de La Gimond, qui se sont spécialisés dans les farines biologiques broyées à l'ancienne. D'autres, comme le moulin Le Goyenche à Messimy, en bord du Garon, se sont « reconvertis » en restaurant et ont conservé leurs mécanismes. Enfin, la majorité d'entre eux furent transformés en habitation.

B/ Les savoir-faire

L'activité minière et les carrières

Les mines de Sain-Bel (à Chevinay, Sourcieuxles-Mines et Saint-Pierre-la-Palud) étaient anciennement exploitées pour la pyrite de cuivre et de fer.

Aujourd'hui le musée de la Mine de Musée de la Mine de Saint-Pierre-la-Palud permet de redécouvrir cette activité autrefois si importante pour l'économie de la région. Un circuit permet également de découvrir les anciennes installations minières encore présentes.

Dans le Beaujolais, les Carrières de Glay (Fleurieux-sur-l'Arbresle), ancien site d'extraction de pierre calcaire jaune en activité du 15ème jusqu'au milieu du XXème siècle bénéficient-elles d'un sentier de découverte autour du métier et des édifices réalisés en Pierres dorés.

De plus, des initiatives, telles que la réouverture par la Communauté de Communes du Pays du Mornantais du site escalade de Riverie (à l'ancienne carrière des Roches), contribuent, au-delà de la simple pratique sportive, à promouvoir l'ancienne activité des carrières avec notamment une retrospective sur le métier de carrier.

· Productions agricoles et produits du terroir

Au fil des saisons, les agriculteurs proposent des produits fermiers frais ou transformés (vins du Beaujolais ou des Coteaux du Lyonnais, cerises, fraises, framboises, fromages de vache et de chèvres, miel, confitures...) soit sur les marchés, soit sur des points de vente directe de produits fermiers.

Des circuits sont là encore proposés autour de la découverte de paysage agricole : circuit de la vigne à Taluyers avec signalétique et sensibilisation sur le travail de la vigne, promenade des cerisiers autour de Bessenay...

C/ Le patrimoine naturel

· Les espaces naturels sensibles

L'Ouest Lyonnais compte une douzaine d'espaces naturels sensibles et une multitude de sentiers découvertes balisés ont été créés.

On appréciera par exemple le circuit de l'Yzeron pour tout savoir sur la rivière, la faune, la flore, les sentiers des landes et des étangs du Pays de l'Arbresle, les circuits des landes de Montagny pour découvrir l'Oedictème et le Busard ou encore les Orchidées.







Les trafics routiers



Circuler dans la vallée du Garon



Circuler sur les hauts plateaux de Ste Catherine à St André



Se déplacer en forêt «fermée» de conifères



Les magnifiques murets qui bordent la route en entrée d'Yzeron

Au-delà de la lecture des grands itinéraires, les voies sont aussi des «axes perçus depuis l'extérieur», et l'impact sur le paysage des itinéraires est un aspect important.

Dans un cadre plus restreint, la découverte des paysages depuis les routes met en relief un certain nombre d'éléments d'accompagnement qui peuvent prendre une grande importance :

- le traitement global des abords;
- la mise en valeur des perspectives, des sections «panoramiques»;
- l'accompagnement par des alignements (rares sur l'Ouest Lyonnais;
- la signalétique.

Cet aspect prend de l'importance dans les traversées urbaines, et dans l'enjeu des nouvelles formes urbaines que sont les «zones spécialisées» (activités, commerces, «effet vitrine» sur les axes principaux. L'Ouest Lyonnais a connu un développement non négligeable de ce type de paysage, sachant qu'ils sont souvent implantés sur des axes supportant des trafics essentiels.

C'est ainsi que les «entrées de ville» revêtent une importance toute particulière en donnant le plus souvent une impression très forte se répercutant sur l'ensemble de l'image de la ville.

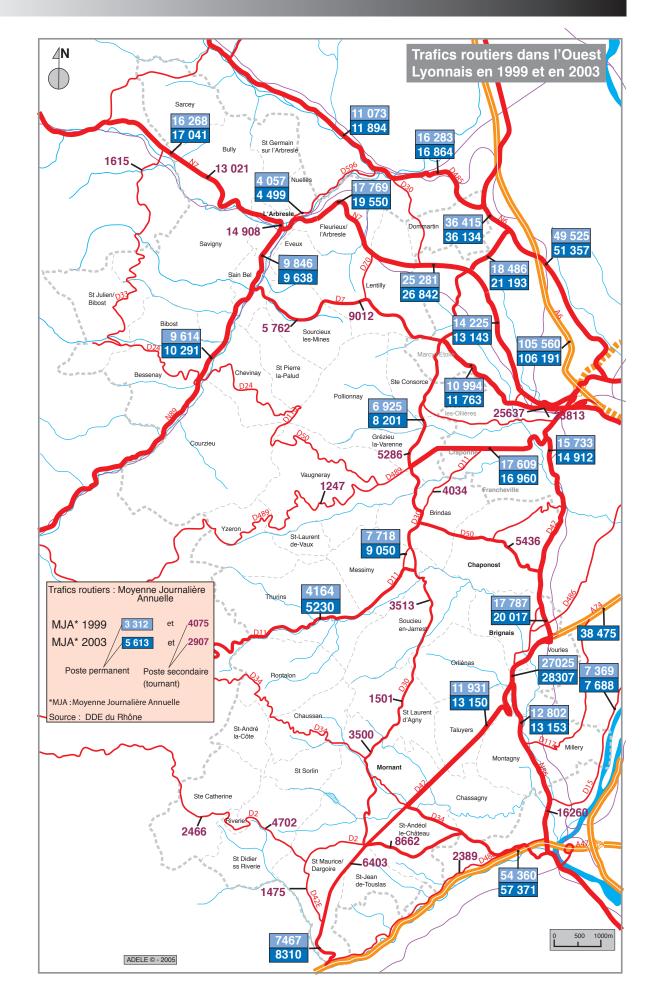
ELEMENT DE CADRAGE : LES TRAFICS

La carte ci-contre présente une évolution des trafics routiers issus des comptages opérés sur différentes sections. Cette évolution touche deux années relativement rapprochées, entre 1999 et 2003. Toutefois, certains enseignements peuvent en être tirés.

Les «grands axes» supportant des trafics de plus de 10 000 véhicules-jour ont des fonctions différentes :

- les axes de transit (RN7, RN89, RD485, RN86, et les autoroutes qui passent autour de la zone d'étude);
- les axes porteurs de flux «domicile-travail» relativement dense : RD489, RD7, RD42, ...);

En termes de trafic, l'Ouest Lyonnais se divise selon une ligne Est-Ouest sachant qu'à l'est de la RD 30 les flux routiers sont nettement plus conséquents qu'à l'ouest.



harte paysagère de l'Ouest Lyonnai

Circuler en «zone rurale»



La RN86 et les 7 chemins sur la commune de Vourles



Cette même RN86 en entrée sud de Montagny

L'axe de la vallée du Garon (RD42, RN86) est celui qui, avec la RN7, porte la charge de trafic routier la plus importante de l'Ouest Lyonnais. La portion de RN86 commune avec la A74 (sud de Brignais) peut voir passer plus de 28 000 veh./Jour.

Ainsi, à part les routes départementales 11 et 2 (qui vont vers les Monts du Lyonnais et St Symphorien), où les trafics approchent 5000 véhicules-Jour, les autres RD supportent moins de 2 à 3000 v/J.

En ce qui concerne les évolutions, certains axes comme la RD11 à Messimy présentent des augmentations de plus de 17 % en seulement 4 ans. Les autres évolutions importantes sont surtout localisées au sud de l'Ouest Lyonnais :

- + 25 % sur la RD11 à Thurins;
- + 18,4 % sur la RD 30 à Grézieu la Varenne;
- + 12,5 % sur la RD42 à Brignais;
- + 10,2 % sur la RD42 à Taluyers;
- + 7 % sur la RN89 à Bessenay;
- + 6,1 % sur la RN7 à Lentilly;
- + 4,7 % sur la RN7 à Sarcey;
- + 2% sur la RN86 à Montagny;



Exemple de RD aux abords «simples» : la RD103



De l'importance des alignements de platane : un exemple rare dans l'Ouest Lyonnais, la RD489 à Vaugneray

SE DEPLACER EN PAYSAGE RURAL

Les quelques prises de vue ci-contre permettent d'envisager certains points importants liés à la «mise en scène» des paysages alentours. Dans les quatre cas présents ici la route se situe plutôt en secteur plan, et les perspectives sont rapidement arrêtées par les premiers plans :

- existence d'une visée lointaine sur un élément repère;
- constructions à l'alignement (effet resserrement),
- continuité du bâti par des murs ou des clôtures.
- absence totale d'éléments entre chaussée et terres cultivées.
- présence de plantations d'alignement (qui peuvent parfois dissimuler certaines constructions),
- signalétique et éléments techniques (poteaux, enseignes, préenseignes, ...).



La RD 11 au sud-est de Brindas, sur l'emprise d'une ancienne voie de chemin de fer



La RD42 entre Taluyers et Montagny : des visées lointaines

ABORDER LES AGGLOMERATIONS

Les fameuses «entrées de ville» soulignent souvent les effets de seuil, ou les transitions brutes entre deux modes d'occupation de l'espace radicalement différents.

Aborder les agglomération c'est donc ici le plus souvent franchir le seuil entre espace à dominante agricole et espace urbain. La vocation de l'espace urbain reste toutefois très variable, il peut autant s'agir d'un bourg historique ayant conserver une grande partie de ses limites du XIXème siècle, d'une petite ville bordée de tissu pavillonnaire, d'une zone d'activités plus ou moins ancienne, ...

Ainsi, en-dehors des aspects liés au traitement des espaces publics, l'Ouest Lyonnais présente une très grande variété «d'abords de bourgs et villes», avec des zones de transition plus ou moins affirmées.

Selon le degré de «diffusion» de l'urbanisation et la présence du mitage (habitat diffus) autour de certaines agglomérations, il est donc clair que cet effet d'entrée de ville «nette» sera d'autant plus à nuancer. Ainsi, d'Ouest en Est (influence de Lyon sur ce territoire), on note de grands contrastes liés aux dynamiques de la construction neuve d'une part, aux choix des formes urbaines d'autre part.

La topographie est évidemment aussi importante que l'effet «englobant» d'une végétation haute en arrière-plan d'une agglomération. Les visées vers un élément repère du bourg ou hameaux sont fondateurs d'identifiants classiques des agglomérations (clochers, bâtiments de plus grande hauteur, ...).



Une entrée de ville laissant des perspectives sur le «piémont» du village :



Une des entrées «rurales» de Taluyers, quelques toitures en perspective



L'entrée sud de St Didier : une visée sur l'église

Circuler en milieu urbain



Dans un lotissement de Vourles : paysage «classique» de lotissement

Ces photos montrent qu'un paysage périurbain peut être envisagé selon des ambiances très différentes selon les traitement des espaces publics, avant même d'observer les densités du bâti alentours.

Il s'agit ici d'aborder les enjeux de la hiérarchie du réseau viaire selon les fonctions, les ambiances recherchées, les accompagnements par le végétal, ou à l'inverse l'importance du minéral au travers des hauts murs tels qu'on les rencontre dans certains lieux.



Paysage «caractéristique» des faubourgs de Montagny entre des hauts murs



Une voirie de lotissement récent à St Laurent d'Agny



Le boulevard au nord du centre de Mornant

Charte navsadère de l'Ouest Ivonnais

La route n'est pas le seul moyen de déplacement dans l'Ouest Lyonnais, au contraire, la densité des cheminements piétons, cycles, voire l'emploi du train, permettent de percevoir d'autres paysages, d'embrasser d'autres perspectives et surtout d'aborder d'autres ambiances.



Perception de la voie ferrée entre Vourles et les 7 Chemins



Entrée dans un espace de lande près de Montagny

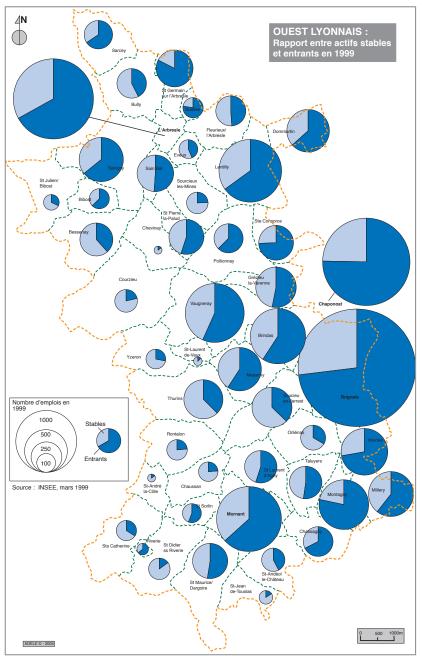


Aborder une agglomération par une voie nouvelle intégrant une piste cyclable



Traverser St Laurent d'Agny

Charte navsadère de l'Ouest Ivonnais



En première conclusion de la notion «d'itinéraires et paysages», il est particulièrement important de souligner les évolutions des pratiques liées aux fameux «mouvements pendulaires» entre l'Ouest Lyonnais et les pôles d'emploi extérieur à ce territoire.

Ces deux cartes en sont une illustration. la première (ci-contre à gauche) montre globalement le nombre d'emplois sur le S.O.L. (taille du disque proportionnelle au nombre d'emplois). On voit ainsi les premières communes attractives du secteur pour ce motif : Brignais, Chaponost, l'Arbresle, assez loin devant toutes les autres.

La proportion entre les «stables» (bleu clair : habitants de la commune y ayant aussi leur lieu de travail), et les «entrants» (personnes extérieures à la commune mais venant y travailler) montre ainsi que la plupart de ces communes ont des emplois occupés majoritairement par des extérieurs.

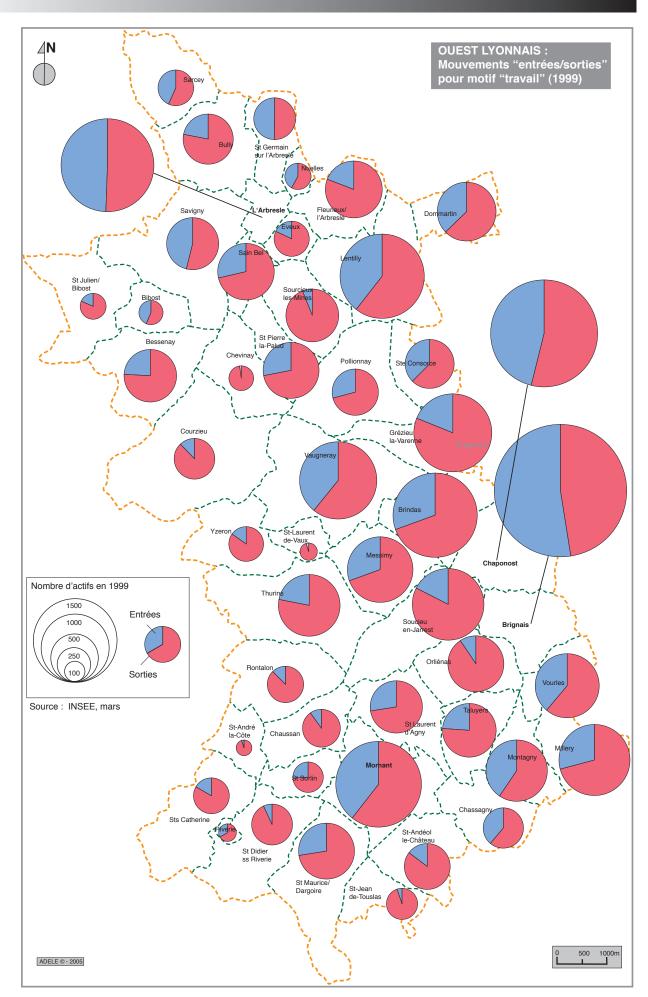
L'autre graphique (ci-contre à droite) donne plutôt une image de l'ensemble des mouvements observés : à la fois les «entrées d'actifs» et les «sorties d'actifs». Le cumul des deux montre ainsi la quantité de personnes qui entrent et sortent de la commune chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail.

On perçoit clairement le «dégradé» de l'est vers l'ouest des communes de moins en moins dépendantes de lieux d'emplois extérieurs d'une part, mais celà illustre aussi l'importance de l'emploi local d'autre part (par du bleu qui indique le nombre d'emplois de la commune occupés par des non résidents locaux).

Au-delà de l'Arbresle, Brignais ou Chaponost, quelques petits «pôles» apparaissent comme Mornant, Vaugneray, Lentilly.

On voit aussi que la haute vallée de la Brévenne, ainsi que les communes du piémont des Monts du Lyonnais sont à la fois peu pourvoyeuses d'emplois, mais aussi moins touchées par les flux journaliers conséquents.

Celà correspond aussi évidemment à des populations totales nettement moins importantes que sur l'est du territoire.



Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais

III - LES STRUCTURES DE PAYSAGE

Pour reprendre les termes des textes du Code de l'Environnement précisant la prise en compte des paysages dans les chartes des parcs naturels régionaux, il est fait référence aux «structures paysagères». Ces dernières sont une synthèse d'une vision d'un territoire spécifique selon les pratiques socioculturelles et économiques qu'il supporte. Dans le cas de l'Ouest Lyonnais, les grandes «unités de paysage» ont déjà été décrites dans plusieurs ouvrages.

On y voit apparaître classiquement :

- le sud des plateaux du Beaujolais,
- la vaste vallée de la Brévenne,
- les coteaux du Lyonnais,
- le grand plateau Mornantais, ...

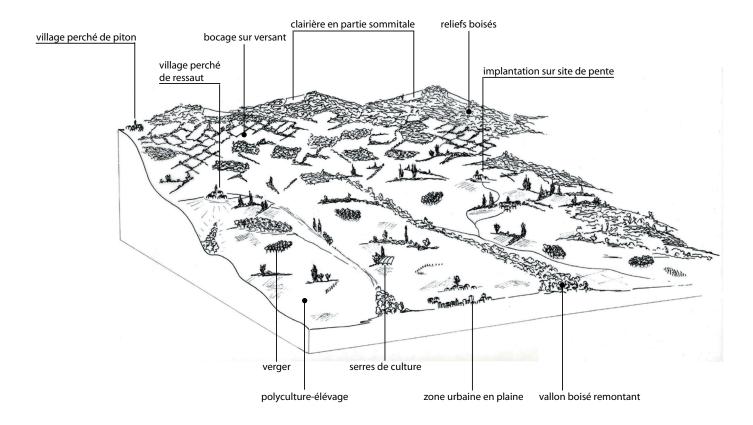
Il n'est donc pas ici question de remettre en cause ces descriptions qui permettent de visualiser rapidement les grandes nuances entre les paysages présents dans cette région du Rhône.

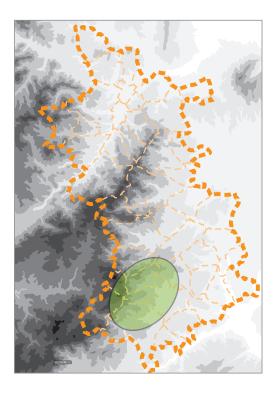
Par contre, il est indispensable de décrire simplement les élément «fondateurs» de ces paysages qui restent le plus souvent très dynamiques. On retrouvera donc une synthèse :

- des fondements morphologiques des unités de paysage (topographie, hydrographie, ...);
- des grandes typologies de l'économie agricole, facteur essentiel de création de paysages originaux, et/ou adaptés aux facteurs naturels locaux;
- des composantes historiques de l'habitat, liés aux itinéraires de déplacements, aux contraintes naturelles et climatiques, ..., et donc des sensibilités propres des noyaux urbains historiques par rapport au phénomène d'étalement urbain contemporain;
- de la présence du «naturel» à plus ou moins grande échelle dans ces paysages, malgré tout très anthropisés, dans des micro ou macropaysages dominants ou dominés (hauts de versant / vallons encaissés):
- de l'accumulation de microphénomènes paysagers répétitifs plus ou moins «prégnants» dans les perceptions par les spectateurs (depuis les axes routiers, nouveaux départs d'urbanisation, mitage, ...).

Ainsi, il s'agit au total, au vu de la carte de Cassini ci-contre, d'identifier les grande dynamiques d'évolution de ce territoire.

OUEST LYONNAIS Pays Mornantais - Les coteaux du Iyonnais

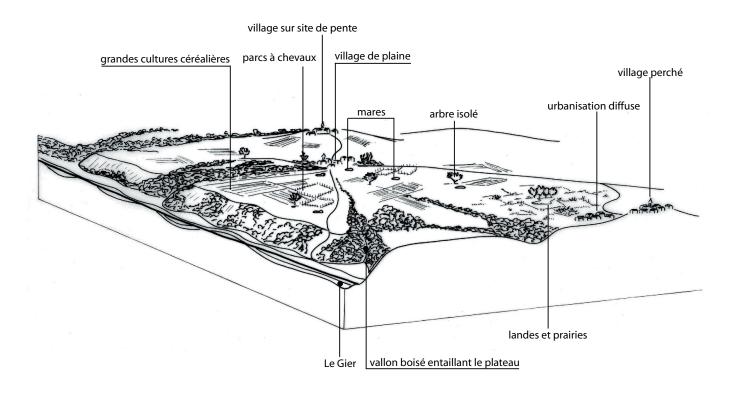


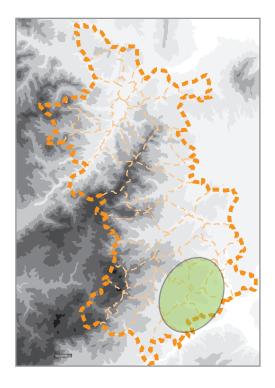


Entre relief tabulaire et versants abrupts du rebord oriental des Monts du Lyonnais, cette partie des coteaux du Lyonnais est très structurée autour de quelques éléments de force :

- une partie haute boisées aux franges nettes,
- un bocage de haut de versant transitoire entre zones boisées et bas de versants ouverts,
- des versants agricoles présentant une certaine diversité de production, mais dominé par les surfaces en herbe orientées vers l'élevage;
- des vallons boisés encaissés découpant tombant régulièrement des hauts de versants,
- des villages aux implantations très diverses :
 - perchés,
 - de milieu de versant,
 - de bas de versant.

OUEST LYONNAIS <u>Sud du Plateau</u> Mornantais et ses rebords



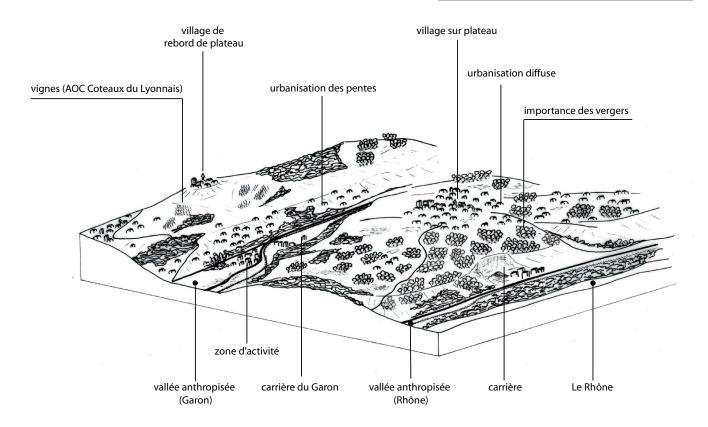


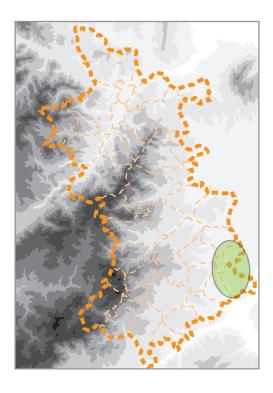
Le plateau Mornantais n'est pas totalement régulier. On y retrouve d'abord les profondes entailles des affluents du Gier ou du Garon qui le traversent de part en part. Ces vallons abritent souvent des boisements denses, et sont pratiquement inhabités et peu mis en culture.

Les plateaux sont à l'inverse ouverts et peu perturbés par quelques arbres isolés. L'agriculture y est encore parfois extensive et certains lieux présentent encore des caractéristiques de landes spécifiques. Sur un sous sol ou la roche mère affleure souvent on perçoit les genets et ajoncs caractéristiques des sols acides. Et le bocage présent ici peut être qualifié de «lithique» (piémont de Montagny) par la trame régulière des murets qui cloisonnent les champs et prairies.

Les villages de plateaux y trouvent difficilement des limites «naturelles» et les extensions récentes rapprochent ceux-ci des vallons les plus proches.

OUEST LYONNAIS Vallée du Garon et Plateau fruitier de Millery





Entre la basse vallée du Garon et le plateau de Millery/Vourles, deux entités paysagères de faible surface apportent de la diversité sur cette partie de l'Ouest Lyonnais.

Le plateau de Millery est d'abord marqué par une «mer» de vergers dans une concentration inégalée. L'autre caractéristique de ce secteur est le linéaire important de hauts murs qui referment de grands domaines bourgeois, ou des enclos agricoles.

Les villages sont accompagnés de plusieurs hameaux historiques souvent désormais reliés par une urbanisation récente.

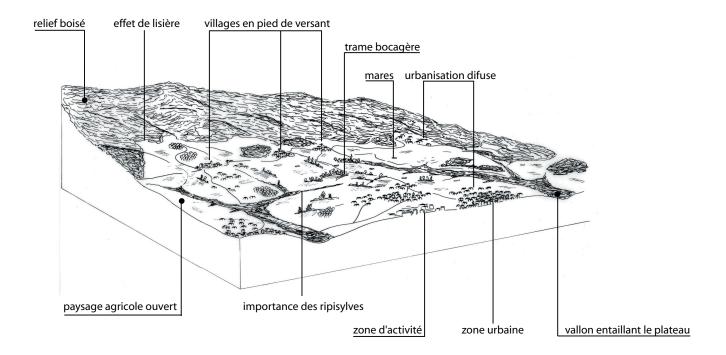
Ce plateau sépare deux vallées fortement anthropisées :

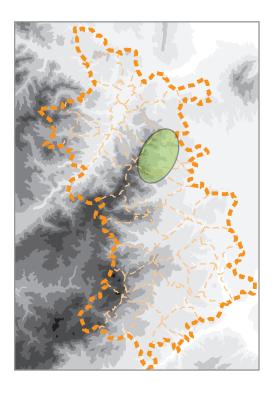
- la vallée du Rhône à l'est, qui occupe une toute petite partie du territoire d'étude,
- la vallée du Garon à l'ouest, axe ancien d'implantations industrielle et d'axes de transit lourds.

Charte navsanère de l'Ouest Ivonnai

OUEST LYONNAIS

Plateau des Vallons du Lyonnais De Sainte-Consorce au Crêt du Lac





Autour de Ste Consorce et Vaugneray, c'est l'espace où l'agglomération lyonnaise est la plus proche des derniers reliefs de l'ouest Lyonnais (crêt de Malval).

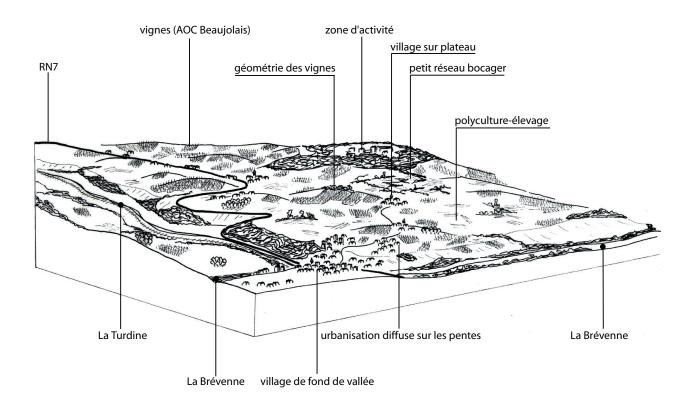
C'est une terre de contact direct entre des versants bordés de boisements denses, et une plaine où l'occupation agricole devient minoritaire devant la vague d'urbanisation continue.

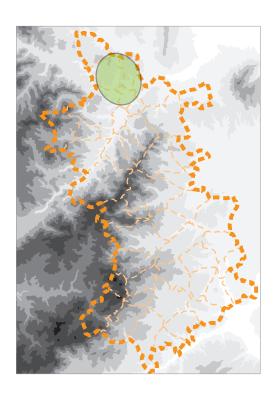
Des vallons profonds découpent encore ce plateau irrégullier d'est en ouest. La plupart des petites agglomérations sont nichées en pied de versant, en balcon sur la vaste plaine lyonnaise.

L'urbanisation diffuse s'est répandue de façon irrégulière mais fortement présente, et a tendance à relier les différentes taches urbaines historiques entre elles. Toutefois, certains hameaux de milieu et haut de versant paraissent encore comme inchangés, adossés à la lisière boisée.

Charte naveadère de l'Ouest Ivonnais

OUEST LYONNAIS Pays de l'Arbresle - Paysage viticole du Beaujolais



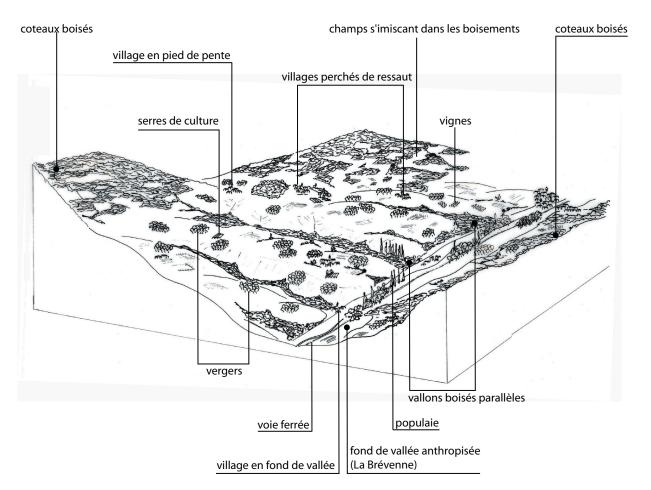


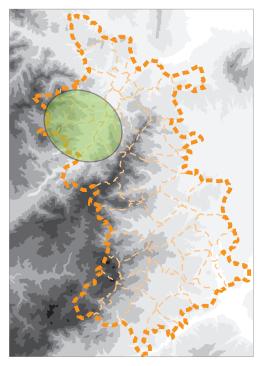
Dans le nord du pays de Brévenne, l'influence des pratiques agricoles du pays Beaujolais est essentielle. Mais la topographie régulière, alternance de plateaux bien orientés et de vallons profonds, est aussi une composante particulière de cet espace.

C'est donc une unité de paysage où le «naturel» est beaucoup moins présent qu'ailleurs, vu l'absence de versants dominés par la forêt. L'agriculture et surtout la viticulture est le vecteur principal du paysage. L'ouverture des grands paysages sur les régions environnantes (Monts du Beaujolais, Mont d'Or, Monts du Lyonnais) confère à ce lieu une ampleur et une lumière spécifique.

Outre la régularité et la géométrie inhérentes à la viticulture, les villages de plateau imprégnés de Pierre Dorée renforcent la diversité des couleurs des paysages.

OUEST LYONNAIS <u>Pays de</u> l'Arbresle - Vallée de la Brévenne





La vallée moyenne de la Brévenne peut se décrire comme une succession d'étages de paysages, à l'image des étages de végétation classiquement utilisés pour identifier les espaces de montagne.

Ainsi, le fond de la vallée de la Brévenne (Lit majeur) décrit un espace resserré, peu agricole, mais où les axes de circulation (RN, chemin de fer) ont tout de même permis l'implantation d'agglomérations stratégiques comme Le Bel.

Au-dessus de cette petite vallée, les plateaux à dominante agricole de polyculture élevage sont peu cloisonnés (peu de haies, peu de bosquets) malgré la présence irrégulière de vergers, de vignes.

Les bourgs et villages présentent une grande variété d'implantation (haut de versant, bas de versant, en plateau, ...) et se prolongent parfois par des développements contemporains importants (lotissements, ZA, ...).

VISUALISATION du territoire



Pouvoir percevoir le Mont d'Or depuis le plateau Mornantais



Le repère incontournable du Cret de Malval



Les vallons intermédiaires : petites unités visuelles



la vallée de la Brévenne d'un versant à l'autre

Sur l'Ouest Lyonnais, on se trouve dans des systèmes de visualisation à l'échelle du grand paysage :

- vues panoramiques nombreuses,
- très fortes co-visibilités,
- vues plongeantes embrassant d'un seul regard l'ensemble du territoire, etc.

Cela constitue une des grandes caractéristiques paysagères.... mais implique une très forte sensibilité paysagère dont il faut tenir compte dans tout aménagement.

Les grands systèmes de visualisation à retenir sont donc :

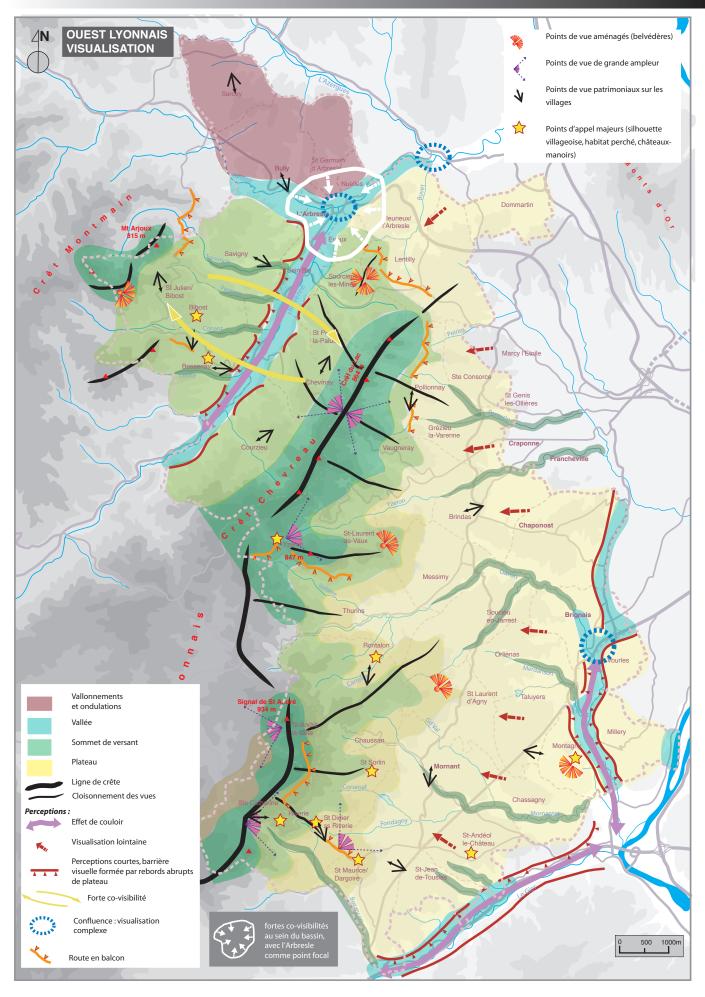
- La forte co-visibilité entre l'adret et l'ubac de la haute vallée de la Brévenne. Ce qui est réalisé sur l'adret est très visible depuis l'ubac, et vice-et-versa.
- Une perception globale à l'intérieur du bassin de L'Arbresle, impliquant une extrême sensibilité paysagère des versants plongeant vers la ville-centre.
- Les Coteaux du Lyonnais, quant à eux, présentent un système de visualisation plus complexe. Les petites lignes de crêtes d'orientation Ouest-Est cloisonnent les vues et créent ainsi des bassins de visualisation « autonomes ».

Ailleurs, c'est un aller-retour visuel incessant qui existe entre les plateaux et les versants, les points d'appel constitués par les villages restant déterminants dans la perception.

 Enfin, les seules perceptions « rapprochées » s'effectuent en fond de vallée de la Brevenne et du Garon.

Ainsi, en dehors du cas particulier des vallées, les territoires sont visuellement très interdépendants les uns des autres.

Par contre, des effets «couloir» sont ressentis autant sur des vallées assez importantes (Gier, Brévenne, Garon), que sur des vallons intermédiaires bordés de côteaux boisés : Yzeron, Merdanson, Mornantet, ...



Charte paysagère de l'Ouest Lyonnai

Charte paysagère de l'Ouest Lyonnais